



L'Echo des Isles



Sommaire

Le mot du maire 3

Vie communale 4

Ouverture du site internet 4

Législation, communications diverses 5

Finances 8

Animations 9

Urbanisme - PLU 9

Travaux 10

Social 10

Bibliothèque 11

La commune en images 12

Vie scolaire 15

Théâtre 15

Résumé enquête cantine/périscolaire 16

Vie associative 17

Une nouvelle association à Arenthon 17

Arenthon Environnement 17

Comité des Fêtes 19

Mer et Montagne 20

Vie intercommunale 21

SIVU - Espace nautique des Foron 21

Résumé des conseils communautaires 22

Station d'épuration 23

Comptes rendus 24

Conseil municipal du 06/12/2010 24

Conseil municipal du 10/01/2011 26

Conseil municipal du 22/02/2011 29

Conseil municipal du 04/04/2011 31

Conseil municipal du 02/05/2011 37

Etat-Civil couverture

Nous précisons que toutes les photos qui paraissent dans les échos des îles sont prises sur la commune d'Arenthon.

Photo de couverture : Les enfants de l'Ecole Benoît Chamoux

Infos pratiques

Coordonnées de la mairie :

Adresse : 22, route de Reignier

Téléphone : 04 50 25 51 87

Fax : 09 70 62 36 70

e-mail : commune.arenthon@orange.fr

site : www.arenthon.fr

Permanence de M. le Maire (sur rendez-vous) : le lundi de 9 h 00 à 11 h 30 et le jeudi de 16 h 00 à 19 h 00.

Rencontre avec les adjoints : sur rendez-vous.

Pour contacter l'équipe municipale :

Vos réactions, vos questions, vos suggestions nous intéressent !

Votre participation nous permettra de mieux orienter nos décisions et nos actions dans l'intérêt de notre commune. Aussi, n'hésitez pas à nous les transmettre par courrier adressé à la mairie d'Arenthon ou à l'adresse e-mail commune.arenthon@wanadoo.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

pour rencontrer des membres du CCAS : prendre rendez-vous par téléphone auprès du secrétariat de la Mairie.

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9 h 00 - 12 h 00

Mardi : 14 h 00 - 18 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 14 h 00 - 19 h 00

Le mot du Maire

Déjà trois années se sont écoulées depuis notre élection ; les élus ont énormément travaillé sur divers projets qui vous ont été présentés. Evidemment nous aimerions que cela se concrétise plus rapidement mais tout doit être étudié avec beaucoup de sérieux.

Dans les projets qui avancent :

La rénovation de l'épicerie : les travaux vont se faire durant le mois de Juillet.

La MARPA : les résultats de l'enquête menée l'automne dernier montrent que ce genre d'établissement pourrait être installé sur le territoire consulté ; le Conseil Général semble être très favorable à la construction de ce genre de petite unité de vie ; maintenant le site doit être choisi après discussion entre les élus des cinq communes concernées ; notre volonté est de pouvoir construire ce bâtiment sur notre commune.

En début d'année, nous avons acheté la Maison Lanovaz située proche de la mairie ; la microcrèche que nous voulons réaliser se fera dans ces locaux.

Le PLU se poursuit : actuellement nous travaillons sur le règlement puis ensuite nous ferons le zonage ; tout cela devrait vous être présenté d'ici la fin de l'année.

Un avant-projet pour la sécurisation et la construction d'un parking au cimetière a été soumis à la commission Voirie du Conseil Général.

Les Journées « Jeunesse » mises sur pied par des élus de Scientier et d'Arenthon connaissent un grand succès ; notre animateur Jeunes se démène beaucoup pour développer ce Service Jeunesse. Afin de pouvoir répondre à toutes les demandes, une restructuration du service avec une redistribution des tâches et peut-être un nouvel emploi sera nécessaire.

Ceci nous permettra d'avoir des aides de la CAF ; ce nouveau service permettra à nos Jeunes de s'épanouir dans leur village. Bien sûr cela aura un coût qui sera un peu compensé par la faible augmentation des taxes qui a été votée lors du budget 2011 ; notre but n'est pas d'augmenter nos dépenses de fonctionnement sans apporter un meilleur cadre de vie à vous tous.

Je ne veux pas jouer le donneur de leçon de moral mais je tiens à revenir sur tous les problèmes d'incivilité que nous rencontrons encore trop souvent ; une poignée de gens insensés cassent, abîment sans motif ; cela coûte énormément à la collectivité. Il faut que cela cesse. Notre village est agréable à vivre alors faisons tout pour que cela continue.

Bonnes vacances à tous.

Alain VELLUZ

Ouverture du site internet

Le site internet communal (www.arenthon.fr) a ouvert fin février dernier et rencontre une fréquentation satisfaisante jusqu'à ce jour.

Ce site se voulant à votre service, nous espérons que vous, Arenthonnaises et Arenthonnais, y trouverez les informations que vous cherchez.

Afin de faciliter la recherche d'informations, nous avons tenté, dans la mesure du possible, de suivre la structure du bulletin municipal "L'Echo des Iles".

Vous retrouverez donc les différentes rubriques présentes dans notre bulletin d'informations ainsi que de nouvelles rubriques (PLU, présentation de la commune, liens divers) ; cette hiérarchisation pouvant être amenée à évoluer en fonction des besoins.

D'un point de vue technique, il a été choisi de réaliser ce site en utilisant des outils "libres" (en particulier le CMS Joomla !) ainsi qu'un hébergement institutionnel (CITIC74).

Ceci permet, d'une part, de limiter le coût financier (quasi inexistant pour les finances communales - moins de 7 € par an) et d'autre part, de ne pas dépendre d'une quelconque structure pour la mise à jour de son contenu (le développement et l'enrichissement de ses pages sont réalisés par le personnel communal et par les membres du conseil).

Ce site est également le votre ; aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos desiderata.

Nous nous efforcerons bien entendu de l'enrichir au fil du temps et de le rendre encore plus attrayant !

Par avance, nous vous remercions pour votre visite ainsi que pour votre indulgence face à cette première version.

Un grand merci à Nicolas Tardif conseiller municipal qui s'est chargé de la mise en ligne de notre site internet ce qui a permis à la commune de faire des économies très substantielles.



■ *Législation, communications diverses*

Campagne de démoustication, année 2011

La commune d'Arenthon va procéder, avec l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (EID), service public, à une campagne de démoustication.

Les agents de l'EID interviendront pour contrôler et traiter, le cas échéant les points d'eau stagnante, aussi bien sur les domaines publics que privés.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à ces agents détenteurs d'une carte professionnelle visée par le directeur ;

L'efficacité de ce service dépend en majorité de la coopération de tous. Le traitement n'est pas toxique et est effectué avec un bacille tout à fait inoffensif pour l'homme. Tout renseignement peut être obtenu en Mairie ou auprès de l'EID, 73310 Chindrieux, au 04 79 54 21 58.

Collecte de cartouches de photocopieurs ou d'imprimantes et de téléphones mobiles usagés

La société LVL (site internet www.lvl.fr) a signé avec l'école élémentaire Benoît Chamoux une convention pour mettre à disposition de l'école un collecteur de cartouches et de téléphones mobiles usagés. Un second collecteur a été de même installé dans le hall de la Mairie.

Ces collecteurs permettent de récupérer cartouches et téléphones usagés qui pourront ainsi être recyclés. LVL reverse une partie de l'argent réalisé par ce recyclage à l'Association reconnue d'utilité publique "Enfance et partage" (site internet www.enfance-et-partage.org).

N'hésitez pas à apporter vos cartouches et téléphones mobiles usagés à l'école si vous êtes parents d'élèves ou à la mairie (aux heures d'ouverture), afin de valoriser ces produits et d'aider financièrement une association reconnue d'utilité publique.

Merci !

Point d'Accès au Droit

Depuis avril 2010, un nouveau service, le Point d'Accès au Droit, a été ouvert au sein de la "Maison Des Parents" à Bonneville. Les communautés de communes Faucigny Glières et du Pays Rochois, ainsi que les chefs des différentes juridictions locales, en sont à l'origine.

L'objectif principal consiste à ce que chaque citoyen puisse accéder au droit, être dirigé vers les bonnes instances, et également, recevoir les réponses à toutes questions d'ordre juridique ou administratif. A titre d'exemple, et parmi de nombreux services offerts, il est possible d'obtenir différents formulaires (dossier d'aide juridictionnelle, bon de consultation gratuite auprès des avocats du barreau de Bonneville, requêtes auprès du juge aux affaires familiales, déclaration au Greffe, permis de visite, ...). Les usagers peuvent également profiter d'une aide à la constitution de dossiers (ex affaires familiales, aide juridictionnelle,...). Ces services sont gratuits et anonymes.

Concrètement, Il est possible d'adresser vos demandes directement par téléphone, ou d'obtenir un rendez-vous. Une permanence est ouverte à cet effet chaque vendredi après-midi. Vous pouvez vous adresser aussi auprès de votre mairie, de la caisse d'allocation familiale, des assistantes sociales.

Il est important que chacun connaisse l'existence du point d'accès au droit. Des réunions d'informations sont organisées, des plaquettes sont distribuées et les communes relaient également ces informations. Les différentes administrations sont elles aussi sensibilisées afin qu'elles puissent contribuer au développement de ce nouveau service.

Animaux

Le propriétaire d'un animal a des obligations et des devoirs envers ce dernier.

Lors de son acquisition, avoir à l'esprit qu'il aura la responsabilité de son compagnon, savoir s'imposer quelques contraintes pour le faire accepter.

Pour la vie collective :

- Tenir votre chien en laisse lors de la promenade pour éviter accident et bagarre
- Eviter la pollution des trottoirs et espaces publics, c'est un devoir civique
- Eduquer votre chien à rester seul sans nuire à la tranquillité d'autrui.

Pour le bien-être de tous, MERCI de respecter ces consignes.

■ Législation, communications diverses

Arrêté préfectoral N° 324 DDASS/2007 relatif aux bruits de voisinage du 26 juillet 2007

Principales règles à respecter pour le bien de tous :

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par **sa durée, sa répétition**, ou son **intensité**, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit.

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Pour les activités professionnelles :

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre **20 heures et 7 heures** et toute la journée des dimanches et jours fériés **sauf en cas d'intervention urgente**.

Recrutement de gendarmes adjoints volontaires

Le groupement de gendarmerie départementale de la Haute Savoie assure la sécurité d'environ 75 % de la population du département au moyen de ses 38 brigades, de ses 5 pelotons de surveillance et d'intervention, de ses 4 pelotons d'autoroutes, de ses 4 brigades motorisées et de sa brigade rapide d'intervention.

Au total, ce ne sont pas moins de 970 militaires de la gendarmerie qui œuvrent au quotidien.

Parmi ceux-ci 166 gendarmes adjoints volontaires (GAV) apportent leur contribution.

Malheureusement dans le groupement de gendarmerie départementale de la haute Savoie 16 postes de GAV ne sont pas honorés faute de candidats.

FICHE DE POSTE DE GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE :

Conditions et dispositions diverses :

- être de nationalité française
- avoir au moins 17 ans et 26 ans au plus à la date du dépôt de la demande
- être en règle au regard des dispositions du code du service national
- ne pas avoir échoué trois fois aux épreuves de sélections
- être reconnu apte physiquement par un médecin servant dans la gendarmerie
- taille minimale : 1,70 m pour les hommes, 1,60 m pour les femmes
- Durée d'une limite de 5 ans (un premier contrat de 2 ans renouvelé pour 3 ans)
- solde mensuelle : de 886 à 1 101 euros selon le grade
- hébergement gratuit
- alimentation gratuite au bénéfice de la prime d'alimentation de 217 euros
- gratuité de la tenue
- réduction de 75 % sur le tarif SNCF
- affiliation au régime de la sécurité sociale militaire

Missions :

En qualité d'agent de police judiciaire adjoint, participation à toutes les missions dévolues à la gendarmerie :

- prévention de la délinquance
- enquêtes judiciaires
- interventions sur des accidents
- assistance et secours
- services d'ordre
- police de la route

Type de poste : Le choix peut porter en fonction des compétences, sur plusieurs types d'affectations :

- brigade territoriale
- pelotons de surveillance et d'intervention
- pelotons d'autoroute et brigades motorisées
- pelotons de montagne

Ainsi donc si vous avez entre 17 et 26 ans, d'excellente moralité, désireux de vous investir dans le service public pendant une durée de 1 à 5 ans vous pouvez vous orienter vers la brigade de gendarmerie la plus proche où le référent recrutement se tient à votre disposition (brigade de gendarmerie de LA ROCHE SUR FORON : téléphone 04.50.00.03.15 - référent recrutement : Adjudant CALLEWAERT. Il existe également un site internet dédié à ces recrutements : www.lagendarmerierecrite.fr)

SERVICES

Nombre de salariés : 88 751

Nombre d'établissements : 12 558

Répartition des établissements par secteur :

Secteur	%
Hébergement et restauration	20,8
Enseignement, action sociale	18,6
Services administratifs	16,2
Activités spécialisées aux entreprises	10,9
Transports	10,6
Autres activités de services	6,5
Activités financières et assurances	5,5
Activités immobilières	3,1
Art et activités récréatives	3,1
Information et communication	2,7
Administrations, associations	1,9

Source : Pôle Emploi, CCI (12/2009)

TOURISME

Capacité d'accueil :

652 100 lits

Fréquentation annuelle :

34,6 millions de nuitées

- dont 55 % en hiver

- dont clientèle étrangère : 25 %

Emploi touristique salarié (2008) :

27 400 (11 % de l'emploi salarié)

Équipements :

- 50 stations de sports d'hiver
- 23 golfs
- 7 casinos
- 700 kms de sentiers VTT
- 3 stations thermales
- 6 centres de congrès
- 28 plages surveillées
- 32 sites d'envol en parapente

Source : SHTF (2009)

BÂTIMENT & TRAVAUX PUBLICS

	Bâtiment	Travaux publics	Total
Nombre d'entreprises	5 657	185	5 842
Nombre de salariés	15 160	1 984	17 144

Source : BTP 74 (2010)

AGRICULTURE

Surface agricole : 130 101 ha

Surface naturelle : 269 609 ha

Surface urbanisée : 52 346 ha

Nombre d'exploitations (2007) : 13 853

Plus de 80 % du lait produit est transformé en fromages AOC, AOP, IGP : Reblochon, Tomme de Savoie, Emmental de Savoie, Abondance, Tomme des Bauges, Raclette...

Source : Chambre d'Agriculture, Agreste (2010)

ENSEIGNEMENT

Primaire et secondaire : 139 995 élèves

■ 133 écoles maternelles, 428 écoles primaires en élémentaires (77 823 élèves)

■ 27 lycées d'enseignement général, 16 lycées d'enseignement professionnel (23 755 élèves)

■ 70 collèges, 12 SEGPA (38 417 élèves)

Enseignement supérieur :

■ Université de Savoie : 12 000 étudiants (Savoie + Haute-Savoie)

■ IUT : 2 500 étudiants

■ Polytech Annecy-Chambéry : 771 étudiants

■ IMJUS-IAE Savoie Mont-Blanc : 2 186 étudiants

■ ITII 2 Savoies : 79 étudiants

■ Centre universitaire et de recherche d'Archange : 3^{ème} cycle et formations

permanentes en sciences, management des achats et physique biomédicale.

■ Classes préparatoires grandes écoles, sections BTS, LUMP, Ecole d'Arts, Ipa, Écortis, Ecoles des Gobelins, Emib, Ecole d'Infirmières...

Source : Association Académique, Université de Savoie (2010)

RECHERCHE & INNOVATION

■ Pôle Arvo Industries Haute-Savoie Mont-Blanc

■ Centre Informatique et TIC (CITIC 74)

■ Laboratoire Phénazépérides

■ Centre Technique du Décolletage (CTDEC)

■ Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM)

■ Laboratoires de l'Université de Savoie (Haute-Savoie) :

- Institut de Recherche et Gestion et Économie (IREGE)

- Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique des Particules (LAPP)

- Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de Physique Théorique (LAPTH)

- Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la

Connaissance (LISTIC)

- Laboratoire des Systèmes et Matériaux pour la Mécatronique (SYMME)

■ Mind Microtechnologies pour l'industrie

■ Thésaur Mécatronique et Management

Nombre de brevets déposés en Haute-Savoie : 260

Source : ANV (2009)

BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL

Budget primitif 2011 : 746 459 023 €

Secteur	%
Secteur médico-social	36,47
Administration générale	27,19
Économie, culture, patrimoine, aménagement, logement	9,91
Infrastructures routières	9,81
Transports	6,90
Service d'incendie et de secours (SDIS)	5,60
Éducation, collèges, formation	4,12

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.haute-savoie.com

Agence Economique de la Haute-Savoie

21, avenue du Paradis - BP 2444 - 74041 Annecy Cedex - Tél. : 04 50 31 50 14 - Fax : 04 50 33 58 11
Contact : info@haute-savoie.com

Haute-Savoie

Les chiffres clés

édition 2011



AGENCE
ECONOMIQUE

www.haute-savoie.com

TERRITOIRE

■ 4 arrondissements : Annecy, Bonneville, St-Julien-en-Genevois,

Thonon-les-Bains

■ 34 cantons et 294 communes

■ 2 communautés d'agglomération

Superficie : 4 388 km², soit 10 % de Rhône-Alpes

Zones d'activités : 290 zones avec 474 ha disponibles (2010)

VOIES DE COMMUNICATION

■ Proximité de 2 aéroports internationaux : Genève Cochin

et Lyon St-Exupéry

■ Liaison Annecy/Paris : Aéroport Annecy Haute-Savoie Mont-Blanc et TGV

■ 200 kms d'autoroutes et 2 940 kms de routes départementales

DEMOGRAPHIE

Population : 736 807 (Estimation SED 74 - 2010)

716 277 hab. (INSEE 2008)

611 547 hab. (INSEE Recensement 1999)

Croissance population : 9 600 habitants par an depuis 2000

Densité de population : 159 habitants/km²

Structure de la population (Estimation INSEE 01/01/2009) :

0-19 ans	20-39	40-59	60-79	75 et plus
25,7 %	26,5 %	28,4 %	12,7 %	6,7 %

Source : INSEE, SED 74

LOGEMENT

■ Nombre de résidences principales : 317 177

■ Nombre de résidences secondaires : 102 663

■ Nombre de logements locatifs sociaux : 36 311 (Estimation)

Source : SED 74 (2010)

EMPLOI

Salariés du secteur privé : 189 689

Secteur	%
Services	46,8 %
Industrie	23,9 %
BTP	9,7 %
Commerce	19,6 %

Chômage :

	Haute-Savoie	Rhône-Alpes	France
Taux	7,7 %	8,4 %	9,3 %
Nbre demandeurs d'emploi (2 ^{ème} trimestre 2010)	27 898	250 867	2 725 200

Froisseliers : 52 018 personnes résident en Haute-Savoie et travaillent dans le Canton de Genève en 2010.

Source : Pôle Emploi (2^{ème} trimestre 2010), OCSTAT

CREATION D'ENTREPRISE

	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nombre de créations	7 533	58 485
Dont auto-entrepreneurs	4 397	32 059

Répartition des créations :

Secteur	%
Industrie	4 %
Construction	12 %
Commerce	19 %
Services	65 %

Source : Observatoire de la création d'entreprises (Année 2009)

INTERNATIONAL

40 % des salariés de l'industrie travaillent directement pour l'export.

Investissements étrangers : 88 établissements de 50 salariés et plus à capitaux étrangers (2010)

Commerce extérieur :

	Haute-Savoie	Méditerranée	France
Taux de couverture (3 ^{ème} trimestre 2010)	1,32	1,07	0,85

Principaux partenaires :

- Exportations : Allemagne, Suisse, Italie, Espagne
- Importations : Suisse, Italie, Allemagne, Chine

Source : CRIQ Rhône-Alpes, Douanes de Lézard

INDUSTRIE

Nombre de salariés : 45 333

Secteur	Nombre de salariés
Métallurgie, transformation des métaux	21 929
Biens d'équipement	10 591
Biens de consommation	6 534
Industries agro-alimentaires	6 025
Énergie	254

Nombre d'établissements de production : 2 275

Effectif	%
de 50 salariés et plus	4,5
de 10 à 49 salariés	16,3
de 0 à 9 salariés	79,2

Source : Pôle Emploi 31/12/2009

Le décolletage haut-savoyard représente 65 % du décolletage français en chiffre d'affaires et 20 % des entreprises industrielles du département. Principaux secteurs clients : automobile, électronique, aéronautique, médical.

Des entreprises leaders :

Agroalimentaire	Caval Partners France, Entremont, Erian, Fraité
Chimie, Pharmacie, Médical	Adico, Anthoxy, Bayer, Cerma, Euroclonika, Galienka, Incoar Vivadent, Lablabe, Institut Pierre Fabre, Segwerk France
Constructions électriques et électroniques	Achse Vauxam Products, Amphécol Socapex, Cobham, Dassault Aviation, Nazamtec, NBI, Paccard, Scalme, Schneider Electric-Aurigny, Meggit (Semores), Siltmore, Technocontact, Thales Electron Devices
Équipement de la maison et électrodomestique	Foumter, Profalor, Sorely, Tefal
Équipement de la personne	Guy Frères, Mipet, Pilot, S.T. Dupont
Informatique, Image et Multimédia	Cngd, Sopra, UbiSoft
Machines-outils et machines spéciales	Actin, Ans, Bourgeois, Guillen, Mecalac, Altmann, Mécazone, Queffelec, Segis Ingénierie Consulting, SET, Stahl, Technova
Mécatronique	Alphen Tech, Baul Industrie, Bosch Rexroth, Clyde Union, GGB France, Le Crâneau Industrie, Parkes, NTN-SNR Roulements, Supermetal, Thalesen Technologies, Valtio
Métaux et matériaux spéciaux	Compagnie Algène d'Aluminium, PSB Industries, Technoglobe, Thermocompac
Plastiques	ITW SMPH, Wika
Sports et loisirs	Fusely, Millet, Patagonia, Quechua, Salomon, Sits Dynastar, TSL Outdoor
Autres secteurs	Botanic, Papeteries du Léman, Tomp, V&L

ARTISANAT

13 795 entreprises inscrites au Répertoire des Métiers :

Ateliers	Production	Bâtiments	Services
1 182	3 271	5 503	3 839

Nombre de salariés : 30 928 (31/12/2009)

Apprentissage : 2 327 contrats (31/12/2010)

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat (2010)

COMMERCE

Nombre de salariés : 37 389

Nombre d'établissements : 5 169

Secteur	%
Culture/fleurs	25,1
Alimentation	20,2
Hygiène/santé	17,4
Autos, motos, cycles	13,6
Équipements de la personne	13
Équipements de foyer	10,7

Source : Pôle Emploi, CCI (12/2009)

Les orientations budgétaires pour 2011

Après un contexte économique national incertain en 2010, l'exercice budgétaire 2011, malgré certaines améliorations, nous pousse à rester vigilants sur la gestion financière de notre commune.

Concernant nos recettes de fonctionnement, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter à hauteur de 2 % les taxes communales afin de maintenir notre capacité à investir dans les années à venir. Il faut rappeler que la compensation due à la suppression de la taxe professionnelle ne nous est assurée par l'Etat que pour l'année 2011, ce qui reste une de nos préoccupations.

Le budget 2011

Budget de fonctionnement : 45 % de notre budget est consacré au fonctionnement, pour un montant total de **1 238 000 euros**. Il est en baisse de plus de 11 % par rapport au budget prévisionnel voté en 2010.

Répartition de nos dépenses de fonctionnement (En milliers d'euros)

Secteur	réalisé de 2007 à 2009			2010		Budget 2011	part du budget en %
	2007	2008	2009	budget	Réalisé		
Charges financières	33.87	32.87	36.05	35	31.1	44	3.55
Entretien de la voirie et sécurité	79.65	53.4	88.88	72.5	107.31	69	5.57
Entretien des bâtiments	12.55	6.72	20.36	12.84	22.9	28	2.26
Fournitures diverses et de voirie	5.85	3.94	4.73	12	9.23	11	0.89
Administrations générales (eau, électricité...)	157.16	138.03	141.49	181.74	169.65	312.15	25.21
Personnel	149.93	158.02	198.38	216.1	198.82	230.75	18.64
Participations (service incendie, piscine...)	130.07	135.1	149.53	147.08	129.25	145.61	11.76
Subvention aux associations	6.68	6.88	11.8	12	12.6	13.5	1.09
Autres dépenses	0.74	1.96	1.2	704.36	10.97	384.23	31.03
TOTAL	576.50	536.92	652.42	1 393.62	691.83	1 238.24	100.00

Pour mieux illustrer ce budget, nous vous communiquons, à titre d'exemple, quelques chiffres, qui parlent à chacun d'entre-nous :

- Coût du déneigement 2010/2011 : 11 000 €
- Coût de l'entretien de la voirie réel 2010 : 88 800 €
- Coût de l'entretien de l'éclairage public réel 2010 : 5 200 €
- Montant des subventions versées en 2010 aux associations : 12 600 €

Budget d'investissement : 55 % de notre budget est consacré à l'investissement, pour un montant total de **1 550 000 euros**. Ce budget est légèrement inférieur au budget prévisionnel voté en 2010.

Il permettra le financement de nos projets, dont les plus importants, pour cette année 2011, sont les suivants :

- Aménagement du carrefour des chars : réception des travaux en avril 2011.
- Poursuite de l'élaboration du PLU
- Rénovation de l'épicerie : les travaux de rénovation commenceront en juillet 2011
- Création d'une micro-crèche : La maison de M. Lanovaz située derrière la mairie a été acquise pour un coût d'achat de 238 000 € et sera consacrée, entre autre, à l'installation de cette future micro crèche.

Répartition de nos dépenses d'investissements (en milliers d'euros)

Secteur	réalisé de 2007 à 2009			2010		Budget 2011 en €	Part du budget en %
	2007	2008	2009	budget	Réalisé		
Déficit reporté						255.17	16.46
Remboursement de la dette	138.51	102.39	98.13	91.00	88.23	402.00	25.93
Achat de biens	29.45	7.47	42.34	525.96	100.89	466.76	30.11
Immeuble ou voirie en construction	880.62	289.62	665.33	976.75	838.13	410.00	26.45
Autres dépenses d'investissement	108.10	106.88	384.83	24.63	23.56	16.45	1.06
TOTAL	1'156.68	506.36	1'190.63	1'618.34	1'050.81	1'550.38	100.00

En synthèse, la situation financière de notre commune reste saine et l'ensemble du Conseil Municipal travaille pour maintenir cette situation.

■ Animations

Journées Jeunesse

Oyé oyé ! Les journées jeunesse sont de retours ! Bye bye le ski, les raquettes et la neige. Bonjour le vélo, la rando et le soleil ! Installez-vous confortablement et suivez le guide.

On commence gentiment le 26 avril avec une petite course d'orientation dans le magnifique site du lac de Vallon. Après cet échauffement, place à la rando chercheur d'or ! Tels de vrais orpailleurs, les jeunes se sont initiés à cette pratique peu connue de notre vallée. Le lendemain, direction sixt fer à cheval ! Au programme, rando photos dans cette superbe réserve naturelle. Tu n'aimes pas marcher ? Très bien, un atelier bricolage est organisé en parallèle. Plus d'excuse pour ne rien faire ! L'aventure continue le samedi 30 avril avec une journée d'initiation tir à l'arc. Un grand merci à nos partenaires du club de Bonneville pour cette découverte. Après tout ça on va reprendre des forces avec l'atelier Top chef du lundi 2 mai. Une fois la vaisselle terminée, allons nous dégourdir les jambes du côté du stade municipal où un tournoi de football est organisé. Mardi 3 mai, place aux développements des photos de notre rando à Sixt Fer à Cheval. Après avoir agencé un vrai labo photos, les jeunes ont pu découvrir le développement en noir et blanc. Pour les moins nostalgiques d'entre eux, du

développement numérique était également de la partie. Après toutes ces activités y a-t-il encore des survivants ? Qu'à cela ne tienne. On termine nos journées jeunesses le mercredi 4 mai avec une sortie VTT de 25 km à travers les chemins pédestres et forestiers du Pays Rochois.

Ca y est c'est terminé ! Reposez-vous bien car je vous donne rendez-vous dès le 4 juillet pour de nouvelles activités. Bye !

COMICE AGRICOLE BONNEVILLE 1^{er} et 2 octobre 2011

Lors de sa réunion du 4 avril dernier, le Conseil Municipal d'Arenthon a donné son accord pour que la commune participe au comice agricole qui se tiendra à Bonneville les 1^{er} et 2 octobre prochain.

Cette participation consiste à présenter une « vitrine de notre commune » à l'intérieur d'un stand.

Dans le but de préparer ce stand, une réunion s'est tenue le 26 mai. Etaient invitées toutes les personnes ou associations dont l'activité se rapproche de l'agriculture ou de l'environnement.

Malheureusement, vu le nombre très restreint de personnes présentes à cette réunion, la participation de la commune à cette manifestation est peu probable.

■ Urbanisme

PLU

L'élaboration du PLU se poursuit. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) a été réalisé, il a été débattu en conseil municipal et présenté à la population lors d'une réunion publique. Un cahier a été mis à disposition du public en mairie pour recueillir les différentes remarques.

Les réflexions et remarques vont être prises en compte dans la mesure du possible.

Ce PADD peut évoluer, tout comme le diagnostic, tout au long du PLU.

Rappelons que le PLU est un document qui organise la gestion des territoires pour les quinze à vingt années à venir. Différentes orientations vont être définies ; elles permettront d'avoir une utilisation économe et équilibrée des espaces et surtout de permettre à nos jeunes de rester et aussi de revenir dans notre village.

L'urbaniste et la commission chargée de l'élaboration du PLU vont donc maintenant se pencher sur le zonage et le règlement des zones.

C'est une partie très difficile, qui demande beaucoup de temps, d'énergie, et de concertation. Il faudra trouver un juste milieu entre les doléances des particuliers qui souhaitent pour la plupart voir leur terrain placé en zone constructible et les instances publiques qui imposent l'économie des terrains.

Nous resterons à l'écoute des Arenthonnais pour obtenir le meilleur résultat possible mais il sera très difficile de contenter tout le monde.

Travaux

Bâtiments Communaux

Différents devis sont en cours pour plusieurs rénovations – (peintures, électricité et maçonnerie pour le cimetière).

- La rénovation de l'épicerie commencera début juillet.
- Des bancs publics ont été posés ainsi que des emplacements pour vélos sur la place du village.
- Un tri sélectif a été installé à côté du hangar communal.
- Pose de trois portillons sur le chemin piéton de la Pierre au Serpent pour éviter la circulation des quads et voitures.
- Des barrières ont été posées sur le parking vers la Maison des Associations pour la sécurité des personnes.



Social

Formations aux premiers secours et achat défibrillateur

La commission « sociale » de la commune, en collaboration avec la CROIX ROUGE LA ROCHE/REIGNIER, a organisé dernièrement deux sessions pour la formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » anciennement « attestation de formation aux premiers secours »

Au total ce sont plus de 35 personnes qui ont suivi ces stages.

Dans le prolongement de cette action nous avons fait l'acquisition d'un défibrillateur qui sera prochainement installé sur la place du village (dans le petit local avec porte vitrée situé juste à côté de l'entrée principale de l'école primaire mais en dehors de son enceinte). Ce défibrillateur sera accessible à tous. Souhaitons qu'il soit respecté et ne subisse pas de dégradation. Il faut rappeler si besoin en était que cet appareil peut sauver des vies.

Une petite formation s'est également déroulée au profit des membres des différentes associations communales qui pourraient être amenées, dans le cadre de leurs manifestations, à utiliser ce matériel. Malheureusement le public était peu nombreux, ce que l'on peut regretter.

Des nouvelles de nos projets

MICRO CRECHE :

Comme vous avez pu le voir à travers les comptes-rendus des conseils municipaux, la commune a eu l'opportunité

de faire l'acquisition de la maison LANOAZ qui se situe juste derrière la mairie à côté de l'école.

Il a été décidé que la micro-crèche prévue initialement dans le futur bâtiment à édifier à la place de l'ancienne fruitière, serait en fait installée dans cette maison dont la position nous est apparue plus appropriée.

Des études sont donc en cours afin de transformer cette propriété.

« PROPRIETE FRUITIERE »

Les discussions se poursuivent avec les bailleurs sociaux. Il semble que l'on se dirige vers un partage de la propriété avec la construction d'un immeuble pour logements sociaux d'une part et d'un immeuble en accession libre d'autre part. Ces projets ne pourront se réaliser que lorsque notre PLU sera finalisé et approuvé.

MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées) : Loin d'être abandonné, ce projet qui nous tient à cœur poursuit son chemin.

Une étude de besoins sur un territoire défini a été menée grâce à de nombreux bénévoles. Le résultat de cette étude a été analysé par la MSA et présenté au comité de pilotage. Cette étude s'est révélée positive. Son analyse est d'ailleurs à disposition des personnes intéressées, en mairie.

Le dossier est en ce moment entre les mains du Conseil Général, de la MSA et des différentes communes du territoire donné afin de définir le lieu et les conditions d'implantation d'une telle structure.

EPICERIE

Les travaux de rénovation de l'épicerie dont les murs appartiennent à la commune sont programmés pour le mois de juillet. Les appels d'offres ont été lancés courant mai.

ACTIONS EN FAVEUR DES AINÉS :

- sous l'impulsion du CCAS une réunion d'information pour la création éventuelle d'un club du troisième âge sur la commune s'est tenue le 7 mai. (voir article ci-dessous)
- Les promenades d'un jour deux fois par an se poursuivent ; la prochaine aura lieu fin septembre avec pour but une croisière sur la Saône et une visite du Beaujolais.

De plus, un voyage de deux jours est programmé en mai ou juin 2012 avec pour but STRESA ET LES ILES BORROMEES.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà vous faire connaître en mairie. L'information sera donnée en temps utile par courrier uniquement aux personnes ayant manifesté leur volonté d'être tenues informées de ces voyages.

ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES :

Grâce à l'embauche de Sébastien Poretti, animateur, les journées jeunesse pourront se poursuivre et se développer. Ces actions sont très appréciées des jeunes et de leurs parents.

Une école municipale des sports est également à l'étude pour la prochaine rentrée, ainsi que des animations le mercredi après-midi. Là encore, les informations seront données en temps utile.

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Rappelons que le CCAS organise un service de portage de repas à domicile s'adressant à toute personne âgée de plus de 60 ans (ou invalide provisoirement ou définitivement)

Il s'agit d'un service qui peut s'effectuer sur une courte durée (en cas de convalescence par exemple) ou sur une durée plus longue.

Pour un coût très abordable compte tenu du service rendu, (actuellement 6,40 euros), vous pouvez bénéficier d'un repas chaud complet avec pain et soupe, livré à domicile, tous les jours sauf le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser en mairie.

Bibliothèque municipale

Bienvenue à la Bibliothèque Municipale d'Arenthon

Une Biblio pour toute la famille

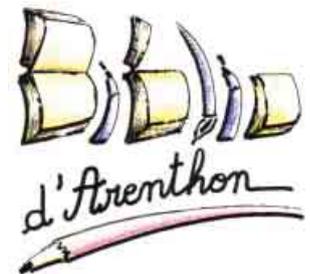
Animations, les nouveautés, les livres, les périodiques – dans notre nouveau local nous avons reçu les nouveaux meubles qui nous permettront de réarranger notre Biblio et faire un endroit encore plus accueillant et chaleureux.

Pour les adultes – nous avons installé un coin avec un grand sofa pour que nos lecteurs puissent prendre le temps de regarder et même prendre le temps de lire notre sélection de périodiques, livres, et profiter de ce joli endroit.

Pour les ados – les poufs pour se mettre à l'aise – les BD – les livres spécialement pour ado.

Pour les enfants – petits et moins petits – un coin spécialement adapté et aménagé juste pour eux, avec toute une gamme de livres, BD, contes, périodiques (sur les chevaux – (très populaire), les sciences et beaucoup plus encore)

Plus de 3 500 livres, BD, et périodiques vous attendent.



L'Adresse : Maison des Associations – 2^{ème} étage

Téléphone : 04 50 07 62 57

E-mail : bibliotheque.arenthon@orange.fr

Site internet : bm.arenthon.fr (ou via www.arenthon.fr)

Les horaires d'ouverture :

- Lundi – mercredi – vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Samedi matin de 10 h 00 à 11 h 30
- Mercredi et vendredi pendant les vacances scolaires
- Fermeture annuelle du 1^{er} au 15 Août inclus.

Vie communale

Ca s'est passé à la Bibliothèque :



Du 26 mars au 15 avril - Exposition en partenariat avec l'association Mer Montagne et la Société des Fêtes de St Germain de Marencennes. - La mer de Charente Maritime dans tous ses états - Faune, flore, tourisme, ostréiculture, tempête Xynthia.

Samedi 19 février 2011 - Rencontre avec un auteur Jean-Noël Blanc pour « Le nez à la fenêtre » prix coup de cœur Lettres Frontière Rhône Alpes.



Du 22 janvier au 13 février - Exposition photo « La Nature à Nos Portes » en partenariat avec L'Association Arenthon Environnement.

La commune en images



Repas des anciens



Journée nettoyage



Inauguration de la cure



Nettoyage des chemins

Assistantes maternelles agréées (juin 2011)

Noms et Téléphones	Adresse	Capacité d'accueil
ABRIEL Christophe 04.50.97.20.63	158, Lotissement Les Vergers	3
ANTHOINE CHEVALLIER Angélique 04.50.03.28.74	611, Route de Maclenay	2
BUIX (PERROUD) Sylvie 04.50.25.58.83	136, Lotissement Maclenay	3
COLLOMB Amandine 04.50.03.93.43	550, Route des Iles	3
DECARROUX (DEMELY) Danielle 04.50.25.50.70	72, Route de Bonneville	4
FOUQUE (BABYTCHEFF) Séverine 06.75.14.17.79	161, Lotissement Les Vergers	3
GAGNEUR (BOURGEOIS) Florence 04.50.25.04.22	80, Lotissement Les Vergers	1
GALVAO (JACQUEMOUD) Maryse 04.50.03.98.38	416, Route du Salève	3
GERBAIX (CARDINAUX) Véronique 04.50.25.63.12.	3658, Route de Bonneville	3
GIBAUSET (BOUVIER) Sylvie 04.50.25.46.73	18, Impasse Bourg de Feu	3
GOY (MUSY) Dominique 04.50.25.59.49	78, Impasse de Faucigny	2
KEHRLI (PRIMICERI) Maria 04.50.03.69.61	2192, Route de Bonneville	3
LACOMBE (BOTTOLLIER-CURTET) Viviane 06.09.56.27.69	277, Chemin de la Ravure	3
NEGRE (BOBILLIER) Céline 04.50.07.69.04 - 06.21.60.14.93	56, Impasse Dommartin	2
LOUDIN (JOUBERT) Sophie 04.50.03.36.31	51, Impasse Bellou	2
SAUTOUR (YVER) Catherine 04.50.43.62.40	95, Lotissement Le Pré de Berny	3
VERNAZ (DOBIGNARD) Sandrine 04.50.25.56.70	238, Route de Fessy	3

page 13-14 à découper
et à classer
dans la pochette
en votre possession
ARENTHON
NOTRE VILLAGE

NOM DE L'ARTISAN	SECTEUR D'ACTIVITE	ADRESSE	Site internet / E-mail	Tél.	Fax
Alain BOURG COMMUNICATION	SAV DEPANNAGE VENTE DE MATERIEL DE TELEPHONIE INFORMATIQUE VIDEO ALARME	708, Route des Arculinges	abourg@wanadoo.fr	04 50 25 85 25	04 50 25 18 57
AQUATIQUE JARDIN SARL	TRAVAUX DE CREATION PLANS D'EAU	115, ZA de Chevilly	aquatique.jardin@bbox.fr	04 50 03 92 86	
ASP	SERVICE A DOMICILE + TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES	56, Route de Macleanay	pascal-silau@orange.fr	06 63 56 27 27	
AUBERGE AJP	BAR RESTAURANT SALON DE THE	61, Route de Reigner		04 50 25 57 16	
AUGIAS Environnement	DESINSECTISATION DERATISATION DESINFECTATION - NETTOYAGE DE LOCALS nids de Guêpe, rats, souris, cafards, fourmis, punaises, etc...	60, Route de Fessy	d.alimann@augias-environnement.net	06 59 32 59 80	04 50 03 07 55
CHEVELLY TRS - MOSSUZ Gérard	TRANSPORTS & MANUTENTIONS GRUE LIVRAISON DE BOIS DE CHAUFFAGE	371, Route de Creulet	transports.chevilly@wanadoo.fr	06 14 26 99 80	04 50 25 53 35
CHEZ COUTIARD	PRODUITS ALIMENTAIRES; BOISSONS	656, Route de Bonneville		04 50 25 02 29	
CONSTRUCTION 2000	TOUTS TRAVAUX DE MACONNERIE - VRD CHARPENTE - COUVERTURE - POSE ET NEGOCIATION	ZI la papeterie			
COUDURIER Louis	ELECTRICITE GENERALE, CHAUFFAGE ELECTRIQUE INSTALLATION/DEPANNAGE	65, Route de la Papeterie		04 50 25 52 36	04 50 03 91 63
DECARROUX René	INSTALLATION ELECTRIQUE	345, Route du Salève	electricitedecarroux@wanadoo.fr	04 50 25 50 07	
DEGREMONT SERVICES	ASSAINISSEMENT TRAITEMENT	Les roches			
DESBROSSES Bruno	ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION	2687, Route de Bonneville		04 50 25 50 15	04 50 25 57 43
DIJELIC Slobodan	MACONNERIE	80, Rue de la Papeterie		04 50 25 92 72	04 50 25 92 72
DOS SANTOS AGUAS VICENTE Paulo	REPARATION ET POSE DE CORDAGE MONITEUR DE TENNIS	61, Imp. de la Vieille Maison	vicente.paolo@wanadoo.fr	04 50 03 81 66	
DUPENLOUP Michel	TAXI (COMMUNE DE STATIONNEMENT CHAMONIX) TRANSPORT PUBLIC ROUTIER ET TRANSPORT MALADE ASSIS	67, Impasse Bellou	taxiainpinchamoni@yahoo.com	06 64 93 44 22	
ESCALE COIFFURE	COIFFURE MIXTE ET ENFANTS	283, Route de Reigner	pascal6974@hotmail.fr	04 50 03 76 29	
MARQUES Pascale	VENTE DE PRODUITS COIFFANTS				
FGM CONSTRUCTION	MACONNERIE ET TRAVAUX PUBLICS	2865, Route de Bonneville			
FLOQUET Isabelle	GROS OEUVRE ET SECOND OEUVRE DU BATIMENT	216, Route des Granges		04 50 03 98 57	06 21 64 18 22
FR PERROTIN DECOLLETAGE	DECOLLETAGE	133 Zi de Chevilly		04 50 25 51 24	04 50 25 00 01
GARAGE DESALMAND	ACHAT, VENTE VEHICULES NEUFS MULTIMARQUE, REPARATION TOUTES MARQUES AGENT OPEL CENTRE AD EXPERT	825, Route de Reigner	saridesalmant@wanadoo.fr	04 50 25 57 19	04 50 25 59 14
GERLACH Bernard	CHAUFFAGE, PLUMBERIE, ELECTRICITE, CLIMATISATION MAINTENANCE	327, Route de Reigner	bernard.ge@sfr.fr	06 09 02 78 16	
GONET LD	MENUISERIE ZINGUERIE COUVERTURE ISOLATION ET TOUTE REALISATION EN BOIS	979, Route de Lanovaz		04 50 25 57 77	
GRISSET MATERIEL	TRAVAUX PUBLIC VENTE DE MATERIAUX	152 zi de Chevilly		04 50 25 58 43	04 50 25 56 44
HAKAWERK - BOEX Martine	COMMERCANTE A DOMICILE EN PRODUITS D'ENTRETIEN ET CORPOREL	425, Route des Arculinges		04 50 03 23 16	04 50 03 23 16
JORDAO Luis	PEINTURE INTERIEURE PAPIERS PEINTS, PEINTURE EXTERIEURE, REVETEMENTS DE SOLS CREATIONS, AGENCEMENT D'INTERIEUR, DECORATION	75, zone de la Papeterie	www.creationdejp.com	06 33 08 29 87	
L'ATELIER DE JP - Philippe JOURDE		61, Impasse Bourg de Feu	atelierdejp@gmail.com		
LATILLIERIE Irène	ALIMENTATION GENERALE			04 50 25 53 40	
LE JONCOUR Jean-Pierre	FABRICATION ESCALIERS EN BOIS MENUISERIE	40, ZI la Papeterie		04 50 25 58 63	
LEISHMANN Richard	FABRICATION - POSE - REPARATION D'ACCESSOIRES PLASTIQUES POUR CARROSSERIE			04 50 62 02 78	
M.V SAS	MECANIQUE GENERALE	14, Chemin du Brachouet		04 50 25 52 56	04 50 25 54 34
MARECHAL RENE ET FILS SARL	MACONNERIE BETON ARME	71, Route de fessy	famarechal@wanadoo.fr	04 50 03 76 09	04 50 03 76 09
NEGRE Franck	CARRELAGE	56, Impasse Dommartin		06 16 70 35 22	
PIOUTAZ Marcel	NEGOCE DE BOIS DE CHAUFFAGE	580, Route de Bonneville		06 29 80 97 80	
PORTIGLIATTI August	JEUX ET AMUSEMENTS PUBLICS	1721, Route de Thonon		06 16 19 50 63	
PRIVAT Alain	MEUBLES BROCANTE SOLDERIE	25, Zone de la Papeterie		06 20 67 54 55	
RMA DIFFUSION	MATERIELS PROFESSIONNELS, VENTE AUTOS	ZA de Chevilly	rm.auto@orange.fr	04 50 25 58 38	04 50 03 92 24
ROBADERY Patrick	STAND DE TIR - MANEGE	Chevilly		06 07 77 20 46	
ROSSET SARL DRAGUE D'ARENTHON	EXTRACTION DE SALES-GRAVIERS EXPLOITATION DE CARRIERES-TRAVAUX PUBLICS	Chevilly			
SARL CCD MECA	MECANIQUE GENERALE ET AUTOMATIQUE	La Papeterie		04 50 03 35 82	04 50 25 85 72
SIMULA Roberto	PEINTURE EN BATIMENT POSE DE REVETEMENTS MURAUX RAVALEMENT DE FACADES	59, Route de Creulet			
THABUIS Didier et Isabelle	FRUITS ET LEGUMES	46, ZA de Chevilly	04 50 25 73 34	04 50 03 94 87	04 50 03 94 87
TOLLANCE Franck	MENUISERIE D'AGENCEMENT	330, Route de Reigner	tub3@wanadoo.fr	06 77 02 74 70	
TRANSMIS	TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISE	180, Chemin de Nabeau		04 50 03 94 81	04 50 03 92 68
VIOLLET André Jean	ELECTRICITE BATIMENT CHAUFFAGE SANITAIRE	25, Zone de la Papeterie		04 50 03 04 04	
VIOLLET Maria	CAFE TABACS	214, Chemin de la Ravure		06 07 39 12 10	
VIOT Isabelle	COIFFURE A DOMICILE	84, Route de Reigner		04 50 03 23 20	
		103, Route des frins de Fessy		04 50 25 50 71	
				04 50 03 97 33	

Vie scolaire

■ *Projet Théâtre*

Cette année nous avons participé à un projet théâtre avec notre maîtresse, Valérie Latournerie et une intervenante professionnelle venue de Seyssel, Agnès Bourgeois.

Nous avons appris un tas de choses nouvelles comme : la présence scénique, l'improvisation, le passage d'émotions, les changements d'états et, surtout, à oser et à se surpasser pour accéder au plaisir sur scène. Ce fut un projet riche en émotions et en fous rires !

Merci à l'APE et à la municipalité de nous avoir permis de réaliser financièrement ce projet.

Les élèves de CM2.



■ Cantine, Périscolaire

Une enquête a été diligentée auprès des parents dont les enfants fréquentent la cantine ou la périscolaire de l'école d'Arenthon.

En voici le résumé :

Nombre total de réponses :	31	
Fréquentent régulièrement la garderie :	12	39 %
Fréquentent occasionnellement la garderie :	10	32 %
Ne fréquentent pas la garderie :	9	
Fréquentent régulièrement la cantine :	22	71 %
Fréquentent occasionnellement la cantine :	8	26 %
Ne fréquente pas la cantine :	1	

Etes vous satisfaits des horaires proposés par la péri-scolaire :	OUI : 23	74 %
	NON : 4	13 %

(horaires souhaités : jusqu'à 19 h (2) ;
ouverture 7 h le matin (2))

NON CONCERNE : 4

Etes-vous satisfait des activités proposées lors de la périscolaire :	OUI : 29	94 %
	NON : 2	

(trop de TV, films inadaptés à l'âge des enfants ;
beaucoup d'énerverment)

Etes-vous satisfait des services proposés par la cantine :	OUI : 30	97 %
	SANS OPINION : 1	

Etes-vous satisfaits des repas servis :	OUI : 24	77 %
	NON : 6	19 %

(repas non conçus pour des enfants ;
manque de cuisson ; le poisson n'est pas bon)

SANS OPINION : 1

Quel choix souhaiteriez-vous voir appliquer pour les repas :

- plus de féculents et de menus « classique enfants » de manière à ce que les enfants mangent le plus possible : 7 23 %

- moins de féculents plus de légumes et de produits variés même si les enfants mangent moins et apprécient moins le repas : 19 61 %
(demande de produits bio ; issus de l'agriculture régionale ; de bonne qualité)

SANS OPINION : 5

Votre enfant est-il content de fréquenter la périscolaire :	OUI : 24	77 %
	NON : 0	
	PAS DE REPONSE : 7	

Les tarifs proposés pour la garderie et la cantine vous semblent-ils raisonnables :	OUI : 26	84 %
	NON : 2	6 %
	PAS DE REPONSE : 3	

Le barème appliqué pour les différents

tarifs vous semble-t-il juste	OUI : 26	84 %
	NON : 2	6 %

(tous les enfants mangent la même chose ; le salaire des parents ne devrait pas être pris en compte)

PAS DE REPONSE : 2

Ne les connaît pas : 1

Quelles améliorations souhaiteriez-vous voir apporter aux services municipaux proposés dans le cadre de la périscolaire :

- moins de plat en sauce
- menu plus simple
- plus de jeux de société
- améliorer la qualité des produits
- produits bio
- plus de diversité dans les desserts
- repas confectionnés sur place par un cuisinier

Remarques :

- disponibilité du personnel et attention portée aux enfants très appréciées
- De toutes les écoles (cantine et garderie) fréquentées par mes enfants c'est la meilleure

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de répondre à cette enquête.

Le contrat conclu pour la livraison des repas avec 1001 repas arrivant à son terme, un appel d'offres a été lancé courant avril.

Quatre sociétés ont répondu à cet appel d'offres : Avenance, Leztroy, Mille et Un Repas et SMHB.

Suite à une réunion avec la commission école périscolaire à laquelle ont assisté des représentants élus des parents d'élèves et après avoir pris l'avis des employées de la cantine, l'entreprise LEZTROY a été retenue. Cette dernière propose des repas avec 50 % puis 75 % de produits BIO.

Il a été décidé de privilégier la qualité des repas ainsi que la proximité.

Malheureusement ce choix implique une hausse du coût des repas et donc une hausse du tarif appliqué aux parents. L'augmentation sera toutefois étendue sur trois ans.

Les nouveaux tarifs seront les suivants :

QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DES REPAS		
	2011/2012	2012/2013	2013/2014
De 0 à 740 €	3,80	4,00	4,20
De 741 à 1 132 €	4,60	4,80	5,10
> 1 133 €	5,30	5,60	5,90

■ Une nouvelle association en cours de création

Dernièrement s'est tenue une assemblée constitutive pour créer une nouvelle association sur la commune. Cette association destinée aux plus de soixante ans, a pour but de proposer à ces derniers de nouvelles activités diverses et variées telles que : marche, pétanque, jeux de cartes, jeux de société, sorties culturelles etc...

Une trentaine de personnes ont assisté à cette réunion et les membres du comité ainsi que du bureau ont été désignés.

Il s'agit de :

- Président : M. VIOLLET François
Tél. 04 50 25 59 58
- Secrétaire : M^{me} BALD
Tél. 04 50 25 52 47
- Trésorière : M^{me} VAUDEY
Tél. 04 50 25 51 63
- Vice-président : M. VERDEL
- Trésorier Adjoint : M^{me} FAMY
- Secrétaire adjoint : M^{me} AGNIER
- Commissaire aux comptes :
M^{me} BEAUVAL
- Président d'Honneur :
M. DUNAND

Les statuts sont en cours d'élaboration et une assemblée générale aura lieu prochainement afin que les activités puissent débuter en septembre.

Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact avec l'une des personnes ci-dessus qui vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Nous souhaitons bonne chance et longue vie à cette nouvelle association.

■ Arenthon Environnement en Pays Rochois

Notre association, créée le 20 décembre 2006, a pour objet la protection et la défense de l'environnement, la promotion du développement durable sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR). Nous nous impliquons particulièrement dans le domaine de l'assainissement (nouvelle station d'épuration), de la protection des cours d'eau et de l'aménagement du territoire. Vous vous intéressez à la protection de la nature, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : arenthon.environnement@gmail.com ou Tél. : 04 50 25 53 88.

Le blog : <http://aeprarenthon.canalblog.com>

En ces temps où les produits alimentaires coûtent de plus en plus chers et manquent de goût, pourquoi ne pas profiter de la nature qui nous entoure pour agrémenter nos repas. Les plantes sauvages peuvent être bonnes pour votre santé et dans votre assiette.

Voici quelques recettes gourmandes et faciles à réaliser.

RECETTES GOURMANDES DE LA NATURE

L'aegopode ou frenalles est une « mauvaise herbe » du jardin. Elle pousse en vastes colonies. Appelée aussi herbe-aux-goutteux, l'aégopode envahit parfois les jardins : certains la détestent, à cause de ses rhizomes rampants. Son nom botanique signifie pied de chèvre, aigos chèvre et pode pied. En médecine populaire, la tisane d'herbe-aux-goutteux est utilisée pour soulager la goutte.

Plante sauvage comestible, au goût puissant et aromatique. Les premières feuilles tendres du printemps se consomment crues en salade, sinon cuites, en légume vert, soupe, gratin, etc.



QUICHE A L'ÆGOPODE

500 g d'aegopode,
2 oignons
20 cl d'huile d'olive
3 œufs
125 g de crème fraîche
50 g de gruyère râpé
1 pâte brisée
Sel et poivre



Laver l'aegopode. Dans une casserole, faire confire les oignons émincés dans l'huile. Ajouter l'aegopode, baisser le feu et laisser réduire 15mn. Dans une jatte, battre les œufs puis ajouter la crème, saler et poivrer. Garnir le moule de pâte et faire cuire à blanc 5 mn au four préchauffé à 200° (th 6/7).

Etaler l'aegopode sur le fond de tarte puis ajouter le mélange aux œufs et le gruyère râpé. Poursuivre la cuisson 35 mn.



Belles, riches en vitamines, parfumées et colorées, les fleurs comestibles sont à l'honneur !

SALADE AUX FLEURS SAUVAGES ET AU CHEVRE

Feuilles diverses de pissenlit, d'épinard sauvage, roquette.

Fleurs de romarin, de violette, de grande pimprenelle, bourrache, capucine, boutons de pâquerette.

1 fromage de chèvre frais.

Sel, poivre, huile d'olive, vinaigre de framboise.

Préparez la vinaigrette dans un bol avec l'huile et le vinaigre. Salez et poivrez. Lavez les salades. Essorez-les et déposez-les dans un saladier. Poser le fromage de chèvre au-dessus. Décorez avec les fleurs. Servez de suite avec la vinaigrette à la framboise.



Quel bonheur de partir en promenade et d'en ramener le fruit de nos cueillettes ! Le sureau noir (*sambucus nigra*) est un arbuste de 3 m de haut très répandu dans nos régions à l'état sauvage. Ses grappes noires sont suspendues (ne pas confondre avec le sureau yèbre dont les grappes sont dressées, plante toxique). Les baies du sureau noir ont des vertus anti-inflammatoires et anti-grippe. Elles ne se mangent que cuites !

Pour en savoir plus, lire la revue la Salamandre n° 193 de Août/septembre 2009 disponible à la bibliothèque municipale d'Arenthon.

CONFITURE DE SUREAU

1 kg de baies de sureau égrenées (bien retirer les pétiotes)

Les rincer rapidement sous l'eau, égoutter.

Verser dans une grande casserole 20 cl d'eau avec 800 g de sucre pour faire un sirop. Ensuite verser les baies, remuer.

Porter à ébullition, cuire à feu doux jusqu'à éclatement des grains.

Remuer souvent. Surveiller.

Vérifier la prise de la confiture en versant une cuillère de confiture dans une soucoupe placée à l'avance au congélateur : si elle se fige, c'est bon, sinon poursuivre la cuisson encore quelques minutes.

Rajouter le jus d'un citron ou deux, faire recuire encore 2 minutes et mettre en pots à chaud.



Le savez-vous ?

La cueillette des plantes sauvages implique quelques précautions :

- Ne récolter que les plantes que l'on connaît,
- Eviter de les cueillir à proximité de décharges, de routes, de zones cultivées,
- Choisir des plants jeunes et sains,
- Prélever seulement la quantité nécessaire, ne pas les entreposer dans un sac plastique,
- Les consommer le jour même, les laver soigneusement et cuire si possible (éviter le cresson sauvage très souvent contaminé par un parasite).

Pour plus d'informations, contacter :

M^{me} Suard (04 50 25 53 88)

M. Saillet (04 50 25 53 09)

ou M. Jaunin (04 50 25 54 07)

Comité des fêtes

L'équipe très soudée du comité des fêtes a pour seule ambition de faire partager au plus grand nombre un moment de convivialité, un moment agréable.

Avec ses nouvelles recrues dynamiques et performantes, le comité des fêtes est très fier de ses prestations. Les soirées belote ont remporté un vif succès avec 556 joueurs répartis sur les 9 soirées 2010-2011.



*Suzanne, Brigitte, Gérard :
les gagnants du concours de belote*



Les membres du comité de gauche à droite.
René D, Philippe B, Georges D, Ginette D, Dany F, Abel G,
Pascal B, Philippe P, Jean-Claude C, Fred G, Olivier S,
Pierre R, Michel M, Christian B.
Absents sur la photo
Brigitte C, Monique A, Jean-Marie B, Kevin B.

Les joueurs ne sont pas avares de compliments sur l'organisation des jeux et l'accueil chaleureux des membres du comité. Ils ont bien sûr beaucoup apprécié la nouvelle salle où le 11 mars ils ont partagé, dans la bonne humeur, un excellent repas. Avant leur départ, les fidèles joueurs demandaient déjà les futures dates pour la rentrée.

La récré des aînés a elle aussi été une réussite. L'orchestre MAGALIE et JAJA a mis une ambiance du tonnerre et nous avons recueilli des remerciements très enthousiastes des personnes présentes qui ne souhaitent plus nous quitter. Ils ont aimé le côté bon enfant et étaient heureux de fredonner avec Jaja des vieux airs bien connus. Nous allons donc renouveler cette sympathique réunion « des anciens » avec le même orchestre et pourquoi pas terminer la soirée par une soupe à l'oignon.

Voir « les anciens » heureux met du baume au cœur.



Mer-Montagne

Premier événement réussi pour la nouvelle Association « Mer-Montagne »

« Mer-Montagne » a été créée dans le but de réunir les amoureux de la mer et ceux de nos cimes.

Nous avons organisé le 26 mars une soirée à laquelle ont participé activement nos amis charentais puisqu'ils nous ont préparé la Cochonnaille à leur façon.

Ce premier événement a été un succès total. De nouveaux échanges ont été établis durant la soirée ou le repas très typique a été apprécié par tous. Cette soirée a été animée par le talentueux orchestre « les Sniules ».

Ce fut aussi la date du vernissage de l'exposition que présentèrent les Marencennois. Cette exposition sur le thème de La Mer, organisée en partenariat avec la bibliothèque municipale, a duré jusqu'au 15 avril.

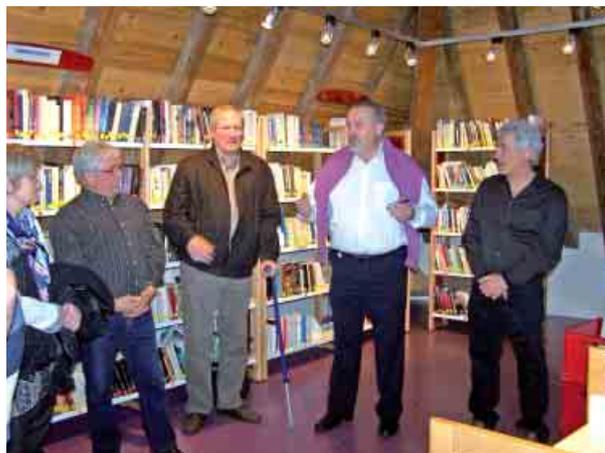
La ville de Châtellillon a présenté son littoral ; on a pu aussi découvrir la faune, la flore, les marées et le milieu ostréicole. Chacun a apporté sa contribution : une douzaine d'associations de Charente et une dizaine d'Arenthon exposèrent leur fonctionnement et leurs réalisations. Merci à eux.

Les visiteurs y furent fort nombreux, suscitant à n'en pas douter des envies de voyage au pays des huîtres et du pineau !

L'association est ouverte à tous, habitants d'Arenthon et des autres communes de Haute-Savoie. Si vous aussi, ou vos amis, avez envie d'échanges culturels et amicaux avec la Charente Maritime, n'hésitez pas et rejoignez-nous, vous serez accueillis comme il se doit !

Notre prochain événement se déroulera le 8 octobre à la salle des fêtes de La Muraz : le groupe vocal « Faits Divers » se produira en concert et vous emmènera en voyage au travers des chansons de leur spectacle « Roulez-Roulottes »

Contacts : mermontagne74@gmail.com, Tél. 06 20 51 41 16





Espace Nautique des Foron

142, rue des Marmotaines - 74800 La Roche-sur-Foron
Tél. 04.50.97.72.00 - Fax 04.50.97.72.13

SAISON 2011

Horaires d'ouverture et de fermeture de l'établissement

Du samedi 07 mai au vendredi 1^{er} juillet :

- lundi, jeudi : 12 h 00 / 13 h 30
- mardi, vendredi : 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 45 / 20 h 45
- mercredi : 11 h 30 / 18 h 00
- samedi, dimanche, jours fériés : 11 h 00 / 18 h 30

Du samedi 02 juillet au dimanche 04 septembre :

- Tous les jours : 10 h 15 / 19 h 30
- mardi : 10 h 15 / 20 h 30

Du lundi 05 septembre au vendredi 14 octobre

- lundi, jeudi : 12 h 00 / 13 h 30
- mardi, vendredi : 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 45 / 20 h 45
- mercredi, samedi : 12 h 00 / 17 h 00
- dimanche : 9 h 00 / 13 h 00

Evacuation des bassins 15 mn avant la fermeture de l'établissement
Fermeture des bassins extérieurs suivant affichage

Tarifs 2011

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans

	Enfant né jusqu'en 1995	Adulte né avant 1995
Entrée simple	2,90 €	4,10 €
Abt 12 entrées (+3 € caution)	29,00 €	41,00 €
<i>(les entrées non consommées en fin de saison ne seront ni reportées ni remboursées)</i>		
Abt mois (+3 € caution)	35,00 €	51,00 €
Abt saison (+3 € caution)	59,00 €	87,00 €
Abt étudiant (+3 € caution)		59,00 €
Abt club nautique (+3 € caution)	31,00 €	45,00 €
Centre aéré, colonie	1,00 €	1,50 €
Tarif majoré	15,00 €	15,00 €

Une réduction à la dernière heure d'ouverture
ou de 12 h 00 à 13 h 30 en période scolaire, est appliquée :
Enfant : 1,40 € - Adulte : 2,10 €

Manifestations de l'année 2011 :

- jeudi 07 juillet : **Compétition** (fermeture à 17h30)
- samedi 20 et dimanche 21 août : **Championnats régionaux**
(piscine fermée toute la journée)

Règles d'hygiène et de sécurité

Les enfants de moins de 8 ans
doivent être accompagnés d'un adulte (+ de 18 ans)

Dans les vestiaires :

- je pose mes chaussures à l'entrée des cabines
- je me mets en tenue de bain
- je range mon sac dans les vestiaires ou dans un casier
- je prends ma douche
- je passe dans les pédiluves
- je ne cours pas, ne crie pas, ne fume pas, ne mange pas

Au bord des bassins :

- je peux poser ma serviette mais mon sac doit rester dans les vestiaires ou sur les pelouses
- je suis en tenue de bain, slip de bain
(les caleçons et les tops aquatiques de sport de glisse sont interdits)
- je respecte le règlement : ne pas courir, ne pas pousser, ne pas manger, ne pas fumer, ne pas cracher sur les plages
- je respecte les nageurs
- je surveille mon enfant

Attention au soleil :

- je me protège régulièrement du soleil avec de la crème solaire
- je ne laisse pas un enfant faire la sieste en plein soleil, je le mets à l'ombre

Bonne baignade

Des contrôles inopinés des cartes d'abonnement pourront être effectués
En cas de fraude :

application du tarif majoré et retrait de la carte d'abonnement

Cours de natation dispensés par "La Bulle d'Eau" *
non compris droit d'entrée

	Enfant	Adulte
Cours collectifs*	60,00 €	78,00 €
Cours particuliers* 1 à 5 p.	75,00 €/pers	90,00 €/pers
Aquagym*	105,00 €	pour un mois (tarif dégressif)
Cours perfectionnement ados	64,00 €	
Mini-club	64,00 €	

DROITS D'ENTREE POUR LES COURS DE NATATION

Cours Collectifs Enfants (12 cours)	17,50 €
	+ 3 € de caution
Cours Particuliers Enfants (8 cours)	11,50 €
	+ 3 € de caution
Entrées Cours Adultes et Aquagym (forfait 8 cours maximum)	16,50 €
Entrées Accompagnateur Enfants	+ 3 € de caution
	Gratuite

imp. UBERTI-JOURDAN

■ Conseil communautaire

Réunion de Conseil Communautaire du 14 décembre 2010 à Cornier

Les tarifs 2011 des prestations de service de la Communauté de Communes sont approuvés. Les tarifs 2011 du budget Ordures Ménagères sont approuvés (tarifs inchangés par rapport à 2010). Les tarifs 2011 du budget Assainissement (augmentation de 2 % des parts fixes et variables de la redevance, revalorisation des taxes de branchement et des participations pour raccordement à l'égout) sont approuvés. Le versement de l'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor est approuvé.

La mise à jour du Tableau des Emplois est approuvé (notamment, augmentation du ratio du nombre d'ATSEM par classe des écoles maternelles de la CCPR). La prime de fin d'année 2011 est fixée à 1 660 €. La mise en œuvre de l'astreinte pour le gymnase et l'aire des gens du voyage (gérée en régie) est approuvée ; cinq agents sont concernés.

L'acquisition de 10 775 m², dont 7 000 m² sont mis à disposition à titre gratuit au SDIS pour la construction de la nouvelle caserne des Pompiers, est approuvée pour une somme 178 000 €. Dans le cadre de ce projet, la Commune d'Éteaux cède gracieusement une parcelle de 295 m² à la CCPR. Le Conseil Communautaire donne son accord au projet de révision simplifiée du PLU de la Commune de Cornier (projet de création de logements sociaux et sécurisation de l'accès et de la desserte du Hameau de la Madeleine). La composition de la commission chargée du suivi du Programme Local de l'Habitat est approuvée (M. C. Moenne représentera la Commune d'Arenthon). La passation d'un nouvel avenant au marché de travaux du Groupement Degremont SAS / Pignat et Fils / Degremont Services, est approuvée pour une somme de 375 000 € pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne chaufferie (coût total HT : 16 667 958 € dont environ 1 million d'euros de surcoût). L'installation d'un compacteur à cartons en accès libre au centre-ville de La Roche Sur Foron est approuvée. La modification du règlement intérieur de Centre de Loisirs est approuvée notamment pour que le Centre soit accessible à chaque enfant quelque soit son lieu de résidence.



■ Station d'Épuration du Pays Rocheis

Le printemps 2011 sonne la fin de huit ans de concertation et de travaux de cette nouvelle station d'épuration intercommunale.

Un investissement de 19,1 millions d'Euros financé pour plus de la moitié par la CCPR.

D'une capacité de 90 000 équivalent – habitants, soit près de 11,000 m³/j ; cette installation permettra non seulement de regrouper le traitement des eaux usées en un seul lieu, mais aussi de respecter de nouvelles exigences de rejet dans l'Arve, notamment en matière d'azote. Elle garantira une épuration efficace des effluents résiduaux, en temps sec comme en temps de pluie.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable. A titre d'exemples nous pouvons citer tout d'abord la consommation en eau potable qui sera considérablement réduite (près de 95 % d'économie) grâce à l'utilisation d'eau de nappe et la réutilisation d'eau de sortie de la STEP pour le nettoyage des locaux, des matériaux et le fonctionnement interne.

Autre illustration, le chauffage des ouvrages nécessitant l'apport de calories pour leur fonctionnement sera assuré par la combustion du gaz produit par la fermentation des boues d'épuration (Biogaz).

Enfin l'objectif zéro nuisance sera respecté notamment au niveau des odeurs par l'installation de six tours de désodorisation physio-chimique d'une capacité de traitement de près de 35 000 m³/h.



■ Séance du Conseil Municipal du 6 décembre 2010

Etaient présents : MM. A. VELLUZ, C. MOENNE, J. BOEX, P. ROUSSEAU, J. BROUARD, M. MOLINA, N. TARDIF,

Mmes A. COLLOMB, C. COUDURIER, M. MARCAULT, J. FREMEAUX, C. BOEX

Absents-excuses : Mme M. VIGNE donne procuration à M. A. VELLUZ ; M. B. MOREL

Secrétaire de séance : Mlle G. LEVEILLE

En début de séance M. Philippe BOEX est venu présenter des clichés de vues aériennes des communes avoisinantes. Ceci dans le but de faire des prises de vues de notre commune. Un devis a été fait pour un montant de 4 000 €. M. le Maire demande au conseil ce qu'il pense de cette présentation ; ces vues peuvent être intéressantes pour le PLU, pour le SCOT. Tout le conseil municipal est d'accord pour cet investissement.

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 8 novembre 2010

URBANISME

• **Certificat d'urbanisme** – les renseignements suivants sont donnés :

Etude Notariale LEJEUNE TISSOT CU d'information

Terrain appartenant à la Société ORIS à ANNECY

Lotissement le Pré de Berny

Cabinet d'Expertise Judiciaire FRERAULT EXPERTISES CU d'opération

Lot 1 – Projet : habitation

Terrain appartenant à la Succession de Monsieur CHARRIERE

1007, Route de Lanovaz

Cabinet d'Expertise Judiciaire FRERAULT EXPERTISES CU d'opération

Lot 2 – Projet : rénovation bâtiments existants

Terrain appartenant à la Succession de Monsieur CHARRIERE

1007, Route de Lanovaz

• **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

Cabinet CARRIER Philippe géomètre Division parcellaire :

Terrains appartenant à M. et Mme INGOLD Jean-Jacques Création d'un nouveau lot

205, Route des Crêts de Fessy

M. BUFFLIER Frédéric Pose d'une clôture +

96, Lotissement Le Pré de Berny

• **Permis de Construire** : donne un avis favorable

M. VACHOUX Johann et Mme COUDURIER Isabelle Habitation

Parcelle longeant l'impasse « lotissement du môle » et la route de la papeterie

Dossier PIOUTAZ :

Le service juridique de la DDT demande que le permis modificatif soit déposé avant le 20 décembre 2010 sinon la procédure juridique devra être engagée.

CONTRIBUTION AUPRES DE LA CAISSE MUTUELLE DE PREVOYANCE DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier émanant de la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales qui sollicite le renouvellement de la contribution par agent adhérent pour l'année 2011 dont le montant s'élève à 38 euros.

Cette aide annuelle concourt aux prestations à caractère social.

Le Conseil Municipal,

après délibération,

à l'unanimité

APPROUVE le versement de cette somme de 38 euros

DEMANDE D'ACQUISITION PAR ANTICIPATION D'UN BIEN PORTE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE LA HAUTE-SAVOIE (EPF 74)

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 13 février 2008, portant acceptation des modalités d'intervention et de portage de l'EPF 74 pour l'acquisition du bien suivant :

Section	N° cadastral	Lieu-dit	Surface
A	810	Bourg de Feu	02 a 25 ca
A	879	Bourg de Feu	15 a 27 ca
A	1761	Bourg de Feu	04 a 68 ca
A	877	156, Route de Reignier	11 a 46 ca

Vu la convention pour portage foncier, en date du 14 février 2008, entre la Commune et l'EPF 74, fixant les modalités d'intervention, de portage et de restitution du bien,

Vu l'acte d'achat par l'EPF 74 en date du 09 juin 2008,

Vu la fin du portage arrivant à terme le 08 juin 2012,

Vu la valeur du bien, soit la somme de 546 945,90 euros,

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

12 pour et 1 abstention de Mme C. BOEX

DECIDE d'acquiescer par anticipation les parcelles Section A – numéros 810 - 877- 879 - 1761 et d'interrompre la mission de portage de l'EPF 74, afin de concrétiser son projet de développement du chef-lieu en intégrant la réalisation de logements aidés,

ACCEPTE qu'un acte de cession soit établi au prix de 546 945,90 euros, conformément à l'avis de France Domaine, **S'ENGAGE** à rembourser les frais annexes et à régler les frais de portage courant entre la date de signature de l'acte d'acquisition et la date de signature de l'acte de cession, diminués le cas échéant, des subventions et loyers perçus pour le dossier, **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les actes nécessaires à l'application de la présente délibération.

EMPRUNT A REALISER – REMBOURSEMENT ANTICIPE PORTAGE POUR LE BATIMENT DE LA FRUITIERE A L'EPF 74

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que différents organismes financiers ont été contactés pour la réalisation d'un emprunt destiné au remboursement anticipé du portage, pour le bâtiment de la fruitière, à l'EPF 74.

Il donne lecture à l'assemblée des diverses propositions déposées. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de contracter, auprès du Crédit Agricole des Savoies, un emprunt de la somme de 600 000 euros, au taux de 3.32 %, dont le remboursement s'effectuera à partir du 15 mars 2011, par une première échéance réglée le 15 juin 2011, les échéances suivantes se succédant annuellement jusqu'au 15 mars 2031. La durée du prêt est de 20 ans.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

APPROBATION REGLEMENT INTERIEUR DE LOCATION DE SALLES COMMUNALES DANS LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire donne lecture aux membres de l'assemblée du projet de règlement intérieur concernant la location de salles communales situées dans la Maison des Associations.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

12 pour et 1 abstention de Mme C. BOEX

APPROUVE les termes du dit règlement.

MENTIONNE qu'une nouvelle délibération sera prise, par le Conseil Municipal, en cas de modification à stipuler dans les dispositions mentionnées dans le règlement intérieur concerné.

APPROBATION TARIFS COMMUNAUX 2010 ET 2011

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'une délibération unique, reprenant tous les tarifs communaux, doit être rédigée.

Monsieur le Maire propose les tarifs mentionnés dans l'annexe jointe à la présente délibération, et ce, pour la fin de cette année ainsi que pour l'année 2011.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

à l'unanimité

APPROUVE les tarifs communaux tels que présentés en présente séance par Monsieur le Maire.

COMMISSION URBANISME ET AMENAGEMENT DU VILLAGE

PLU : La réunion du 10 novembre ayant été annulée, il a été demandé à tous les membres du Conseil si il était nécessaire de reprogrammer cette réunion ; une seule personne est pour.

Afin d'avancer, une réunion de la commission PLU est programmé le 7 décembre à 20 h 30 avec M. Espargilière ; les remarques que vous auriez à faire sur le PADD suite à la réunion avec les Personnes Publiques Associées peuvent être envoyées à M. Espargilière sachant que ce document devra être présenté aux publics durant l'hiver.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Dans les WC public, il y a toujours des odeurs malgré les travaux effectués. Il a été constaté que la ventilation ne marche plus ; l'entreprise Vendimeca doit envoyer un devis pour réparer cette ventilation. Les wc garçon devront être changés. Demander un devis.

Les cuves pour la récupération des eaux pluviales ont été placées.

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Les travaux du carrefour des chars se sont très bien passés ; malheureusement les intempéries n'ont pas permis de finir le chantier. Les barrières du cheminement seront posées début d'année 2011. Le goudron de couleur sur le plateau sera mis début du printemps.

Réunion de la commission le lundi 13 décembre à 18 heures concernant l'étude de la sécurisation du cimetière.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Un parent d'élève a soulevé le problème des arbres à proximité de l'école et de l'espace de jeux. Il trouve que l'état des arbres risque de devenir dangereux pour les enfants. Ce parent d'élève ayant des compétences en la matière, un rendez-vous sera pris avec lui pour évaluer les risques et les travaux à réaliser.

La collaboration avec Alvéole se poursuivra en 2011. Leur rappeler de traiter les petites taches de renouée du japon (plante invasive) sur les différents secteurs qui ont été repérés.

Des tris sélectifs vers l'agorospace seront installés avant la fin de l'année.

Aucun endroit n'a été trouvé à Lanovaz pour l'installation de tri sélectif.

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole :

• Visite de l'inspectrice d'académie :

Menace de fermeture d'une classe : toujours d'actualité, le point sur les effectifs sera refait en janvier.

Aujourd'hui pour la rentrée 2011 : 17 entrées en CP confirmées et 21 départs de CM2.

Pour la rentrée 2012 a tendance s'inverse : 18 entrées en CP et 13 départs de CM2.

L'Inspection d'Académie préconise des regroupements de communes afin d'éviter les fluctuations d'effectifs. Pour Arenthon il faudrait se regrouper avec Scientrier. Ce regroupement est très difficile à mettre en oeuvre (les maternelles étant la compétence de la CCPR et Scientrier ne faisant pas partie de la même communauté de communes)

• Péricolaire :

Compte rendu de notre visite à la CAF (Chantal et Sébastien Poretti) : possibilité d'avoir des subventions pour la périscolaire mais avec des conditions d'agrément :

- Locaux

- Personnel : formation bafa.

Si ces conditions sont respectées la subvention sera de 0,46 € par enfants et par heure. Ceci pourrait également être mis en place pour les journées jeunesses

Tous ceci permettrait à la commune d'obtenir un contrat enfant-jeunesse, qui aiderait à la création de la crèche.

En attente des réponses des employés de la périscolaire.

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

• Présentation de la cure aux associations :

Beaucoup de monde était présent.

Aucune observation n'a été faite sur le règlement.

• Journées jeunesse :

Il n'y a pas beaucoup d'inscription pour le moment pour les journées jeunesses de décembre les vacances de Noël sont en général plutôt passées en famille. Certaines activités seront proposées aux CM2 du fait que le centre aéré ne fonctionne pas durant les vacances de Noël.

Communication :

• Echo des îles : le bulletin pour début janvier est en cours.

• Site internet : mise en route prévue début 2011.

COMMISSION SOCIALE

• **Téléthon :** Tout s'est très bien déroulé, 188 repas, visité d' Aimé Jacquet. Le concert s'est très bien passé.

Comptes rendus

• **Formation croix rouge** : le coût de cette formation est pris en charge par la commune pour les membres du personnel, les bénévoles de la bibliothèque et les membres du conseil : inscriptions en cours. Cette formation comprend l'utilisation du défibrillateur.

• **Achat d'un défibrillateur par la commune** : tout le monde est d'accord sur cet achat ; différents devis ont été demandés. Mme Coudurier propose de le placer dans la petite pièce qui accède à la montée d'escaliers de l'école ; cette pièce est en dehors de l'enceinte de l'école et est accessible depuis la place ; elle se situe près du stade, près de la salle communale, et près de toutes les manifestations. Une clé serait donnée à chaque association.

COMMISSION ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AUX ESPACES PUBLICS

• Les aménagements demandés dans le diagnostic sont terminés pour cette année :

- Pose de bandes podotactiles devant 3 passages protégés dans le centre village
- Changement du tapis devant la mairie
- Sommets des bornes sur les trottoirs repeints en blanc pour qu'il soit plus visible par les malvoyants.

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

• **Bibliothèque** :

- Conte de Noël pour enfant le mardi 14 décembre à 13 h 30.
- Des projets pour des animations sont programmés.

SYNDICAT D'EAU ARENTHON & SAINT-PIERRE

- Discussion des tarifs 2011 : Location compteur 15 €. Prix inchangé.

- Suite à la demande de la STEP d'installer un compteur avec un plus grand débit. Possibilité de louer des compteurs de diamètre de 20 à 40 pour 40 € et 100 € pour un diamètre 50.

- Les frais de branchement s'élèveront à 250 € HT alors qu'ils étaient de 242 € en 2010.

- Travaux routes des îles (reprise du réseau) : La communauté de commune doit reprendre le goudron au printemps suite aux travaux de la STEP. Le syndicat en a profité pour lancer un appel d'offre : 11 réponses ont été examinées. L'entreprise PUGNAT est retenue pour un montant de 33 205 € HT.

SM3A

Réunion pour la désignation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage au niveau de l'écopôle de l'Arve.

40 Dossiers ont été récupérés et seulement 2 réponses ont été faites, une préférence pour un bureau en est sortie, le syndicat doit le rencontrer pour valider

DIVERS

Achat de la maison Lanovaz située derrière la Mairie ; estimation des domaines : 200 000 € – 250 000 € ; après négociation avec la famille, la commune achètera cette maison 238 000 €. Tout le Conseil Municipal est d'accord.

Séance du Conseil Municipal du 10 janvier 2011

Etaient présents : MM. A. VELLUZ, C. MOENNE, J. BOEX, B. MOREL, P. ROUSSEAU, J. BROUARD, M. MOLINA, N. TARDIF,
Mmes A. COLLOMB, C. COUDURIER, J. FREMEAUX, C. BOEX, M. VIGNE

Absents-excuses : Mme M. MARCAULT donne procuration à Mme C. BOEX

Secrétaire de séance : Mlle G. LEVEILLE

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 6 décembre 2010

URBANISME

• **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

Cabinet CARRIER Philippe géomètre Division parcellaire
Terrain appartenant à Mme Maria FLOQUET
Hameau « chez Verdet »
M. COQUET Gérard Piscine enterrée
89, Lotissement les Vergers

• **Permis de Construire** : donne un avis favorable

M. RODRIGUEZ Stéphane Habitation
1587 Bis, Route de Bonneville-

DEMANDE DE SUBVENTION : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES ECOLE BENOIT CHAMOIX

Monsieur le Maire donne lecture aux membres de l'assemblée du courrier émanant de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Benoît Chamoux.

Deux projets sont prévus à savoir :

1. Atelier « du théâtre au clown de théâtre » pour les élèves scolarisés dans la classe de Madame LATOURNERIE, en CM2 pour un budget de :

- frais pédagogiques 969 euros
- frais de déplacement 390 euros

2. Spectacle pour tous les élèves pour un montant total de 600 euros.

Monsieur le Maire indique au Conseil que l'Association des Parents d'Elèves sollicite l'octroi d'une aide financière pour la réalisation de ces projets.

le Conseil Municipal,

après délibération,

à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention, à titre exceptionnelle, à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire d'Arenthon pour un montant de NEUF CENT SOIXANTE NEUF euros (969 €).

DEMANDE DE SUBVENTION : ASSOCIATION MER-MONTAGNE

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que l'Association « Mer Montagne »

organise, en collaboration avec les Charentais, une exposition sur le thème de la Mer qui aura lieu à partir du 26 mars 2011. Le but de cette exposition sera de mieux faire-valoir les différences et complémentarités culturelles, géographiques, touristiques entre les deux régions.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du courrier émanant de Monsieur Max JAUNIN, Président de l'Association « Mer Montagne » sollicitant une aide financière pour la réalisation du projet.

Le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité,

DECIDE d'octroyer, à titre exceptionnel, une subvention d'un montant de CINQ CENT euros (500 €) à l'Association « Mer Montagne ».

EXECUTION DU BUDGET 2011 AVANT SON VOTE

Préalablement au vote du budget primitif 2011, la Commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2010.

Afin d'honorer les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2011, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L.1612-I du Code général des collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2010.

Le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité,

AUTORISE à mandater les dépenses d'investissement 2011 dans la limite des crédits inscrits au budget 2010 et ce, avant le vote du budget 2011.

CROIX ROUGE

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire expose aux membres de l'assemblée que des travaux de mise en conformité doivent être réalisés impérativement pour les locaux, situés dans un bâtiment de la Mairie de La Roche sur Foron, occupés par la Croix Rouge. Lesdits travaux ont été estimés à la somme de quarante-cinq mille euros toutes taxes comprises (45 000 euros TTC.).

Lors de la réunion du Bureau de la Communauté de Communes du Pays Rochois, en date du 7 décembre dernier, il a été proposé que chaque commune verse à la Croix Rouge une subvention exceptionnelle de cinquante centimes d'euros (0,50 €) par habitant.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité,

DECIDE l'octroi d'une aide financière, à titre exceptionnel, à La Croix Rouge.

MENTIONNE que cette subvention sera calculée sur la base de cinquante centimes d'euros (0,50 €) par habitant, soit pour Arenthon, dont la population est chiffrée à 1 470 habitants, la somme totale de SEPT CENT TRENTE CINQ euros (735 €).

ACQUISITION PROPRIETE SUCCESSION LANOVAZ JOSEPH

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les consorts LANOVAZ Joseph souhaitent vendre les biens qu'ils possèdent à Arenthon, dans le centre du village, et ce, suite au décès de Monsieur Joseph LANOVAZ.

La parcelle intéressée par cette cession, cadastrée Section A – numéro 38, d'une superficie de 674 m², est classée en zone UA du Plan d'Occupation des Sols d'Arenthon.

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que la famille concernée propose la vente du bien mentionné ci-dessus au prix de DEUX CENT TRENTE-HUIT MILLE euros (238 000 €).

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil qu'il serait peut-être judicieux que la Commune se porte acquéreur, et ce, pour les raisons stipulées, ci-après :

- implantation stratégique. La volonté de la Commune est de poursuivre la mise en œuvre de l'un des principaux objectifs de son plan d'urbanisme, à savoir : le développement du chef-lieu avec pour finalité la création d'un cœur de village.
- acquisition de ladite maison. L'objectif de la Commune est réalisé : confortation et développement du chef-lieu.

Le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité,

ACCEPTE l'acquisition de la parcelle cadastrée Section A – numéro 38, appartenant à la succession LANOVAZ Joseph pour un prix s'élevant à la somme de DEUX CENT TRENTE HUIT MILLE euros (238 000 €).

INDIQUE que les frais d'acte notarié seront à la charge de la Commune.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous les actes s'y référant.

SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE 2011

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'au titre de l'avancement de grade pour le cadre des rédacteurs :

- 1 titulaire du poste de REDACTEUR PRINCIPAL peut être promu au poste de REDACTEUR CHEF sur proposition de la CAP qui s'est déroulé le 16 décembre 2010.

De plus, le poste d'Adjoint administratif principal de 1ère classe n'étant plus pourvu, il est nécessaire de le supprimer et de créer un poste d'adjoint administratif de 2ème qui sera pourvu courant du mois de janvier.

Pour se faire, il est nécessaire de supprimer les postes :

- Rédacteur principal et adjoint administratif principal 1ère classe
- Et de créer à compter du 1er janvier 2011 les postes :
- Rédacteur Chef et adjoint administratif 2ème classe

Le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité,

DECIDE de supprimer les postes ci-dessus énoncés,

DECIDE de créer les postes ci-dessus énoncés à compter du 1er janvier 2011

CHARGE le secrétaire de Mairie de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

CREATION D'UNE REGIE : ACTIVITES JEUNESSE & SPORT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que pour pouvoir encaisser la participation financière des parents aux activités jeunesse, il est nécessaire de créer une régie de recettes. Le Conseil,

après avoir délibéré,
à l'unanimité,

DECIDE :

- de créer une régie de recettes pour l'encaissement de la participation financière dans le cadre des activités jeunesse
- que le Régisseur ne sera pas tenu de verser un cautionnement auprès de Monsieur le Receveur
- que le Régisseur percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est fixé selon la réglementation en vigueur.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Entretien des bâtiments :

- Ecoulement WC publics
- Pose de vanes thermo dans les appartements et Ecoles
- Régulation chauffage Mairie et Ecole changée.

Un devis par bâtiment communal a été demandé à l'entreprise JORDAO pour la peinture extérieure (boiserie).

Notre dossier FISAC concernant l'épicerie est parti à Paris, la région donne un avis favorable.

Comptes rendus

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Projet Parking cimetièrre

- Une r union avec le cabinet Uguet a  t  faite. Celui-ci propose deux variantes.

La premi re variante pour un montant 436 870   HT

2 tourne   gauche

Une emprise fonci re de 740 m² est n cessaire   la r alisation de cette variante.

La deuxi me variante pour un montant de 537 900   HT

Rond point route des  les passage par l'arri re du cimeti re

Une emprise fonci re de 5 000 m²

La voirie n'est pas tout   fait la m me

Une r union avec les riverains aura lieu le 20 janvier   18 h 00 en mairie d'Arenthon.

- Un courrier a  t  refait concernant le radar   Fessy.
- Le rapport du diagnostic  nerg tique nous sera pr sent  le 28 f vrier   17 h 30 en Mairie.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Reprise du chemin des Ornay au printemps prochain.
- La commune dispose encore d'un droit pour les tris s lectifs, trouver les emplacements.
- M. Claude MOENNE a rencontr  M. TARAMARCAZ (Responsable de parc   la ville de Gen ve) concernant des arbres dangereux selon lui pr s du city stade. En effet trois vieux arbres fruitiers apr s ces explications repr sentent un danger potentiel. Ceux-ci se trouvant pr s de la sortie de l' cole et du city stade risquent de provoquer un accident. M. MOENNE propose d'enlever ces arbres pour les remplacer par des arbres fruitiers de pays.
- Berge du Foron : Suite   la proposition de protection de l'entreprise SMTP, un avis aupr s des techniciens du SM3A a  t  demand . La protection propos e n'est pas selon eux parfaitement adapt e   la situation. Le pr sident du SM3A M. Martial SADDIER a accept  que les techniciens travaillent pour notre commune et proposent une solution.

L' tude hydraulique pr vue sur le Foron par la communaut  de commune n'a pas  t  command e. Une des neuf communes n'ayant pas donn  son accord.

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole :

- Visite des locaux avec la DDEN
- 2 Locaux restent vides. Une proposition d'accueil de classe CLIS pour enfants en difficult s a  t  sugg r e au directeur de l' cole pour combler ces vides. M. Guy DECROUX va demander   toutes les institutrices leur accord. Si tout le monde est d'accord un courrier va  tre fait pour proposer ces locaux pour une telle structure. Ceci ne peut- tre qu'un enrichissement pour l' cole, cela montrera les diff rences qu'il peut y avoir entre les personnes.
- Une convention devra  tre  tablie entre M. S bastien PORETTI, la mairie et l' ducation nationale.

P riscolaire :

- 2 personnes de la cantine vont participer   la formation de Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
Pour avoir l'agr ment il faudrait un Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

- Journ es jeunesse :

15 enfants ont particip  aux journ es jeunesse de D cembre. Tout le monde  tait content.

Le planning des journ es jeunesse de F vrier est en cours de r alisation

Une participation des parents de 8   sera demand e pour les sorties de ski.

Communication :

- Echo des  les : le bulletin de d but janvier est en cour de distribution
- site internet : courant f vrier

COMMISSION SOCIALE

- Portage repas : les mallettes des transports repas sont dans un mauvais  tat. 1001 repas propose d'acheter 15 nouvelles mallettes. Cependant le contrat avec ceux-ci se terminant prochainement, il propose de nous revendre les mallettes, si nous ne renouvelons pas le contrat. Scientrier accepte cette proposition. Ceci reviendrait   2 750   environ par commune. Le conseil municipal accepte la proposition du rachat pour le cas o  1001 repas ne serait pas retenu pour les prochaines ann es.
- Achat d'un d fibrillateur par la commune : devis entre les mains de la croix rouge pour un choix technique entre diff rentes propositions. L'emplacement est trouv .

COMMISSION ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES AUX ESPACES PUBLICS

- Les am nagements demand s dans le diagnostic sont termin s pour l'ann e 2010 :
 - Pose de bandes podotactiles devant 3 passages prot g s dans le centre village
 - Changement du tapis devant la mairie
 - Sommets des bornes sur les trottoirs repeints en blanc pour qu'elles soient plus visibles par les malvoyants.

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

Biblioth que :

- Une exposition aura lieu du 22 janvier au 14 f vrier sur le th me la nature...   notre porte.

DIVERS

- Des nouvelles normes pour les panneaux  lectoraux ont  t  mises en place.
- Une demande de devis pour 15 panneaux a  t  faite de 1m70 x 1m
Le prix d'un panneau s' l ve   85  .
Le co t reviendrait   85   x 15 = 1 460   avec les embases.

Séance du Conseil Municipal du 22 février 2011

Etaient présents : MM. A. VELLUZ, C. MOENNE, P. ROUSSEAU, M. MOLINA, J. BROUARD
Mmes C. COUDURIER, M. VIGNE, A. COLLOMB, J. FREMEAUX, M. MARCAULT
Absents-Excusés : MM. J. BOEX, B. MOREL, N. TARDIF donne procuration à M. A. VELLUZ
Mme C. BOEX donne procuration à Mme M. MARCAULT
Secrétaire de séance : Mlle G. LEVEILLE

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 10 janvier 2011

URBANISME

• **CU d'information** : donne un avis favorable

Etude Notariale PUTHOD VIOLLAZ Vente Parcelle
Terrain appartenant à M. FLOQUET Roland
Hameau « chez Verdet »
Office Notarial de la Libération Vente Parcelles à M. CATTANEO
Terrain appartenant à M. MIRIMANOFF
Hameau « Les Chars »

• **Permis de Construire** : donne un avis favorable

M. MOSSUZ Gérard Agrandissement d'une Habitation
371, Route de Creulet

• **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

M. MARQUET Gérard Ravalement de façades
89, Route des Chars-
M. SUEL Christian Création abri de jardin + piscine
147 chemin des ornay

• **CU d'information** :

Etude Notariale MARTIN PICOLLET-CAILLAT Terrain appartenant à la succession LANOVAZ Joseph
Hameau : « les Sablons »
Etude Notariale MARTIN PICOLLET-CAILLAT Vente parcelles à DEFFAYET
Terrain appartenant à la succession LANOVAZ J. Jean-François
Hameau : « Bourg de Feu »
Etude Notariale MARTIN PICOLLET-CAILLAT Vente parcelle à PIOUTAZ Terrain appartenant à la succession LANOVAZ J. Roland
Hameau : « Chez Dommartin »
Etude Notariale MARTIN PICOLLET-CAILLAT Vente parcelle à DUNAND Terrain appartenant à la succession LANOVAZ J. Serge
Hameau : « Les Tattes »

• **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

M. PIOUTAZ Roland Coupe d'arbres pour une Hameau : « La Forêt »
superficie inférieure à 1 hectare
Mme GAILLARD Agnès Mise en place de trois vélux
925, Route de Lanovaz
M. GENU Bernard Pose panneaux Photovoltaïques
2609, Route de Bonneville
M. ROSNOBLET Max Création d'ouverture porte
1662, Route de Lanovaz

CONVENTION DE PARTENARIAT : CNFPT et COMMUNE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que la Commune a reçu un courrier émanant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) relatant que les besoins en formation des collectivités territoriales et de leurs agents sont en croissance significative, compte tenu en particulier de l'évolution de leurs missions.

Afin de proposer une réponse adaptée à cette légitime demande, la Délégation Rhône-Alpes Grenoble a augmenté et diversifié ses actions de formation donnant lieu à une contribution des collectivités hors cotisation.

La législation exige, que les échanges de prestations, avec contrepartie financière, réalisés entre organismes publics, donnent lieu à passation de convention.

Monsieur le Maire donne lecture, aux membres de l'assemblée, de la convention de partenariat.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
À l'unanimité

ACCEPTE les termes de la convention mentionnée ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention et tous les actes s'y référant.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION :

ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

COMMUNE LA ROCHE SUR FORON / COMMUNE ARENTHON

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que l'éveil musical a été reconduit auprès des élèves de l'école Primaire Benoît Chamoux à Arenthon pour l'année scolaire 2010/2011.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil du projet de la convention de mise à disposition, par la Commune de La Roche sur Foron, de Madame BOFFEL Nadine en qualité d'assistante d'enseignement artistique, au profit de la Commune d'Arenthon, et ce, en vue d'exercer les fonctions d'enseignante d'éveil musical.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
À l'unanimité

• **ACCEPTE** les termes de la convention mentionnée ci-dessus

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

BAIL LOGEMENT ECOLE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, selon délibération N° 39, en date du 2 juin 2009, l'appartement sis à l'école primaire Benoît Chamoux a été loué à Madame Marie-Noëlle GUITTET, employée auprès de la Collectivité.

Comptes rendus

Monsieur le Maire rappelle également que selon le bail établi, la révision du loyer est effectuée, chaque année, selon l'indice de référence des loyers paru avant la date de la révision.

Monsieur le Maire indique que selon délibération N°. 43, en date du 4 octobre 2010, la provision pour charges relatives aux dépenses de chauffage avait été fixée à la somme de quarante euros (40 €).

Monsieur le Maire mentionne aux membres de l'assemblée que selon l'indice de référence des loyers, paru au quatrième trimestre 2010, une augmentation de 1,45 % peut être appliqué.

Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer le loyer principal à la somme de TROIS CENT SOIXANTE et ONZE euros 08 centimes (371,08 €) pour la période du premier avril 2011 au 31 mars 2012.

Il propose également de maintenir le montant de la provision mensuelle pour charges à QUARANTE euros (40 €).

le Conseil Municipal,
après délibération,
à l'unanimité

ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire et **FIXE** :

- le loyer à la somme de TROIS CENT SOIXANTE et ONZE euros 08 centimes
- la provision mensuelle pour charges de chauffage à QUARANTE euros.

INDEMNITES POUR LE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose au Conseil que, selon circulaire préfectorale N°. 2010-23, en date du 21 janvier 2011, le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales a été revalorisé.

En conséquence, Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que le plafond indemnitaire applicable est de 119,55 euros pour un gardien ne résidant pas dans la Commune et visitant l'église à des périodes rapprochées.

Il rappelle au Conseil que cette somme constitue un plafond en dessous duquel il demeure possible à ce dernier de revaloriser à son gré les indemnités actuellement inférieures à celui-ci.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE, d'attribuer la somme de 119,55 euros au titre des indemnités de gardiennage des églises communales pour l'année 2011.

EMPRUNT A REALISER

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que selon délibération N°. 53, en date du 6 décembre 2010, le Conseil a décidé de contacter, auprès du Crédit Agricole des Savoies, un emprunt de la somme de 600 000.- euros, au taux de 3.32 %, dont le remboursement s'effectuera à partir du 15 mars 2011, par une première échéance réglée le 15 juin 2011, les échéances suivantes se succédant annuellement jusqu'au 15 mars 2031, la durée du prêt étant de 20 ans.

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que les échéances de remboursement sont trimestrielles et non annuelles.

Le Conseil Municipal,
Après délibération
A l'unanimité

PREND NOTE de cette précision, à savoir que la périodicité des échéances est trimestrielle et non annuelle.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Epicierie : Le nettoyage de la cuve du fuel a été fait, il a été découvert des impacts dans celle-ci. Des devis ont été faits pour un changement de cuve. Ces devis sont intéressants mais en comptant le terrassement ceci revient trop cher à la commune. Il a été décidé que la cuve sera plastifiée avec une garantie de 10 ans.

Des devis sont en cours pour repeindre les boiseries des bâtiments communaux.

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Fossés – Voirie

- Reprise du chemin des Ornay au printemps prochain.
- Rencontre prévu avec le technicien de la CCPR, pour l'étude de l'implantation d'un tri sélectif au niveau de l'immeuble l'orchidée.

Sécurité

- Remise en fonctionnement de l'afficheur de vitesse Fin Mars

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les arbres dangereux près du city stade ont été coupés, et remplacé par quatre arbres fruitiers.

Une réunion aura lieu le mardi 8 mars à 10 h 30 à la Communauté de Communes concernant la Voie Verte Léman – Mont-Blanc (piste cyclable) organisé par le Conseil général. Objet de la réunion : point sur l'avancement du projet et emplacement du tracé pour notre secteur.

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole : Un don important de matériels informatiques a été fait par des parents d'élèves (M. et Mme BONVIN). Un courrier de remerciement de la mairie va leur être envoyé.

Périscolaire : résultat de l'enquête pour la périscolaire auprès des parents d'élèves plutôt satisfaisant. Le point à été fait entre la cantine et 1001 repas.

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

- Journées jeunesse : elles se dérouleront du 28 février au 2 mars et du 7 au 9 mars 2011.
- Journées nettoyage de la commune : 8 et 9 avril prochain.

Un casse-croûte sera organisé par l'association chasse après le nettoyage du 9 avril.

Des invitations vont être envoyées.

Communication :

- Site internet : opérationnel

COMMISSION SOCIALE

- Epicierie : Réunion le lundi 7 mars à 14 h avec Chantal, Janet, Irène et Mme Bene

- Marpa : Visite d'une MARPA dans l'Ain prévue le 25 mars

Résultats enquête présentés au comité de pilotage le 14 avril

- Repas des Aînés : 3 avril
- Journées formation Croix-Rouge : 28 inscrits
- 14, 16, 21 mars
- 13 et 14 mai

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

Bibliothèque

- L'exposition photo « la nature à notre porte » s'est très bien déroulée.
- Une rencontre avec un auteur Jean-Noël BLANC a eu lieu. Ce rendez-vous a attiré un nombre important de personnes intéressées par le thème concerné. Beaucoup de personnes sont venues Exposition de Mer et Montagne du 26 mars au 2 avril.

SM3A

Présentation du périmètre d'étude de la future zone natura 2000 sur l'espace borne pont de bellecombe.

DIVERS

SIVU :

- Ouverture le 7 mai.
- Inscription à Bulle d'Eau dernier délai 24 avril
- Championnat régional 20 et 21 août
- Le sivu recrute.
- Le 31 mars vote du budget : augmentation de la participation des communes et des entrées.
- Une évolution du système des douches va être prévue ainsi qu'un investissement pour les jeux et la pataugeoire.

■ Séance du Conseil Municipal du 4 avril 2011

Etaient présents : MM. A. VELLUZ, C. MOENNE, P. ROUSSEAU, M. MOLINA, J. BROUARD, J. BOEX, N. TARDIF

Mmes C. COUDURIER, M. VIGNE, A. COLLOMB, J. FREMEAUX, C. BOEX

Absents Excusés : M. B. MOREL

Mme M. MARCAULT donne procuration à C. BOEX

Secrétaire de séance : Mlle G. LEVEILLE

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 22 février 2011

URBANISME

• **Permis de Construire** : donne un avis favorable

M. GAGNEUR Benoît Réalisation auvent en bois
80, Lotissement Les Vergers

M. BOEX Irénée Rénovation toiture
16, Route des Crêts de Fessy

M. BEN ALI Bessan Habitation
337, Route du Salève

Mme GAILLARD Agnès Transformation + extension grange en habitation
953, Route de Lanovaz

• **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

M. SLIMANI Mohamed Ravalement de façades
660, Route de Reignier

M. TARAMARCAZ Gilles Pose panneaux photovoltaïques
451, Route de Chevilly

Monsieur Philippe CARRIER division parcellaire
Terrains appartenant à Mme FRIGO Christiane
Impasse de Marillan

CU d'information :

Etude Notariale « Le Clos Séréna » Terrains appartenant à Mme FREMEAUX
Route de Chevilly

Etude Notariale PAILLET Terrains appartenant à Mme FRIGO Christiane
73, Impasse de Marillan

Cabinet d'Urbanisme REYNARD Terrains appartenant à Mme Régis DELAUNAY
Hameau « Montagny »

Cabinet GRANGE-MACHET-ROLLET Terrains appartenant à la succession BRASIER René
Route de Lanovaz

• **CU opérationnel** : donne un avis défavorable

Sarl COLLOUD Géomètre expert Division parcellaire en vue de 2 lots
Succession CHARRIERE
Route de Lanovaz
Superficie terrain lot C : 1 200 m² -
Séparation ultérieure en 2 lots de 600 m² chacun
Zone UC

Sarl COLLOUD Géomètre expert Instruction DDT Rénovation dans volume existant à usage d'habitation
Succession CHARRIERE
Route de Lanovaz
Superficie terrain lot A : 878 m²
Zone UC

• **Permis de Construire** : donne un avis favorable

M. MARTIN Maxime Habitation
Hameau « Chez Verdet »

M. SAHUT Jean-Michel Habitation
235, Route des Crêts de Fessy – Parcelle issue de la
Division parcellaire propriété INGOLD Jean-Jacques

• **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

M. ROCH Fernand Coupe et abattage d'arbres
51, Route de Maclenay

• CU d'information :

Etude Notariale PUTHOD-VIOLLAZ Terrains appartenant à M. LAMOUILLE Gilbert
Hameau « Chez Chanrou »

• **CU opérationnel** : donne un avis favorable

Sarl COLLOUD Géomètre expert Instruction DDT Rénovation dans volume existant à usage d'habitation
Succession CHARRIERE
Hameau « Chez Dumonal »

Comptes rendus

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DES COMPTES DE GESTION 2010

Le compte administratif et compte de gestion sont conformes et présentent les mêmes résultats :

RESULTATS DU BUDGET GENERAL 2010

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

SECTION INVESTISSEMENT		SECTION FONCTIONNEMENT	
Excédent 2009	152 243,89 €	Excédent 2009	372 386,16 €
		Part affectée à l'investissement	300 000,00 €
Recettes 2010	643 397,20 €	Recettes 2010	1 105 320,32 €
Dépenses 2010	1 050 806,34 €	Dépenses 2010	691 825,00 €
Résultat exercice	-407 409,14 €	Résultat exercice	413 495,32 €
Déficit cumulé 2010	-255 165,25 €	Excédent cumulé 2010	785 881,48 €
EXCEDENT GLOBAL		530 716,23 €	

Le conseil Municipal approuve le compte administratif 2010 et déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Maire est invité à sortir pour procéder au vote du compte administratif 2010.

Le Compte administratif 2010 est voté à l'unanimité des voix

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat, comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT 2010 – COMMUNE D'ARENTHON	
A - Résultat de fonctionnement	
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	413 495,32 €
B - Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif	372 386,16 €
C - Résultat à affecter	
= A + B (hors reste à réaliser)	785 881,48 €
si c est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous	
D - solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin en financement)	-255 165,25 €
R 001 (excédent de financement)	
E - solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin en financement	0
excédent de financement	0
AFFECTATION C	
	530 716,23 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	300 000,00 €
2) H Report en fonctionnement R002	230 716,23 €
DEFICIT REPORTE D002	0

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE l'affectation proposée.

VOTE DES 4 TAXES 2011

RECETTES DES 4 TAXES PERCUES EN 2010

	TH	FB	FNFB	CFE	Total des 4 taxes prévisionnelles
Base BP 2010	1 898 000,00	1 208 000,00	28 400,00	476 672	455 106,00
Taux	7.25	8.89	43.68	10.99	
Recettes prévisionnelles	137 605,00	107 391,00	12 405,00	197 705,00	

Tableau des taux de référence 2011 et bases notifiés transmis par la préfecture :

	taux 2010	taux référence 2011	Bases notifiées 2011
Taxe habitation 7.25	11.71	1 972 000	
Taxe foncière Bâti	8.89	8.89	1 263 000
Taxe foncière Non Bâti	43.68	45.8	29 100
Cotisations foncières des entreprises	10.99	17.09	501 700

Nb : Le produit attendu pour la CFE est une estimation, il faudra attendre juillet pour connaître les produits réels à percevoir.

La Commission finance a proposé une augmentation des taux de 2 % comme suit :

Simulation : +2 %

	Taux 2010	Coéff. de variation	Taux 2011
TH	11.71	1.02	11 944
TFB	8.89	1.02	9 068
TFNB	45.8	1.02	46 716
CFE	17.09	1.02	17 432

	TH	TFB	TFNB	CFE	
Bases 2011 notifiées	1 972 000	1 263 000	29 100	501 700	
taux n	11.94	9.07	46.72	17.43	
Produits fiscaux attendus	235 536	114 529	13 594	87 455	451 114

RECAPITULATIF

4 taxes 2011 = A	451 114
4 taxes en 2010	455 106
GAIN OU PERTE	-3 992
CVAE = B	19 433
FNGIR = C	9 148
ALL. COMPENSA = D	15 252
TAXE ADDITION. FNB = E	291
TOTAL recettes prévisionnelles A + B + C + D + E	495 238

CVAE : Contribution sur la Valeur Ajoutée des entreprises

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources

Le Conseil Municipal **DECIDE**, à l'unanimité, l'adoption du taux des 4 taxes pour l'année 2011 comme suit :

TH (Taxe d'Habitation)	11.94
TFB (Taxe Foncier Bâti)	9.07
TFNB (Taxe Foncier Non Bâti)	46.72
Taux CFE(cotisation Foncière des Entreprises)	17.43

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

INTITULE	nbre part.	Mémoire 2009	Mémoire 2010	dde 2011	votée
ASSOCIATIONS COMMUNALES					
APE primaires		1 150,00 €	2 026,00 €	x	1 150,00 €
ARENTHON ENVIRONNEMENT		250,00 €	250,00 €	x	250,00 €
ASSOCIATION CHASSE		250,00 €	250,00 €	X	250,00 €
COMITE DES FETES		1 200,00 €	1 000,00 €	x	1 000,00 €
ENVIE D'EVASION		100,00 €	100,00 €	X	100,00 €
Foot club arenthon scientrier		900,00 €	900,00 €	x	900,00 €
JEUNES D'ARENTHON			500,00 €	x	500,00 €
MER ET MONTAGNE				X	250,00 €
R'BIOLLE		part timbrag	part timbrage	x	Part timb
TOTAL		3 850,00 €	5 026,00 €		4 400,00 €
ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES					
ADMR		1 633,00 €	2 012,00 €	x	2 012,00 €
ASS. DONNEURS DE SANG		70,00 €	70,00 €	x	70,00 €
BASKET CLUB		150,00 €	150,00 €	x	150,00 €
CAF		150,00 €	150,00 €	x	150,00 €
DE L'OMBRE A LA LUMIERE		50,00 €	50,00 €	x	50,00 €
DOJO PAYS ROCHOIS	7	150,00 €	150,00 €	x	150,00 €
GYM PAYS ROCHOIS		prêt salle	prêt salle	x	prêt salle
HANDBALL		150,00 €	150,00 €	x	150,00 €
MJC		1 000,00 €	1 000,00 €	x	1 100,00 €
PLAISIR DE LIRE		80,00 €	80,00 €	x	80,00 €
SECOURS EN MONTAGNE		200,00 €	200,00 €	x	200,00 €
SOUVENIR Français		200,00 €	200,00 €		200,00 €
TOTAL		3 833,00 €	4 212,00 €		4 312,00 €
ASSOCIATIONS DIVERSES					
LES RESTAURANTS DU CŒUR			50,00 €	x	50,00 €
NOUS AUSSI	1	50,00 €	25,00 €	x	25,00 €
PREVENTION ROUTIERE		50,00 €	50,00 €	x	50,00 €
TOTAL		100,00 €	125,00 €		125,00 €

Comptes rendus

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES				
APE PRIMAIRES THEATRE			x	969,00 €
COMICE AGRICOLE	150,00 €		x	250,00 €
MER ET MONTAGNE EXPO			x	500,00 €
SCOUT DE CLUSES (HAITI)		700,00 €		
CROIX ROUGE(locaux conformité)		x	735,00 €	
AIDE HUMANITAIRE				700,00 €
TOTAL	150,00 €	700,00 €		3 404,00 €
Financement voyages et Ecoles privées				
LYCEE GUILLAUME FICHET	111,78 €	60,00 €		Sur demande
COLLEGE LES ALLOBROGES		300,00 €		Sur demande
MAISON FAMILIALE DE BONNE	1 50,00 €	50,00 €	x	25,00 €
MFR "DOMAINE DE LA SAULSAIE"	1	25,00 €	x	25,00 €
MFR CHAMP MOLLIAZ	1	25,00 €	x	25,00 €
MFR Le Belvédère	2	50,00 €	x	50,00 €
MFR de Chaumont	1	25,00 €	x	25,00 €
MFR DE LA semine	1	25,00 €	x	25,00 €
TOTAL	161,78 €	585,00 €		225,00 €
TOTAL GENERAL	8 094,78 €	10 648,00 €		12 466,00 €

BUDGET 2011 : 13 500 €

Le conseil municipal **DECIDE**, à l'unanimité de voter les subventions proposées.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU BUDGET 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2010 (€)	BP 2011 (€)	%2011/2010
011 - Charges à caractère général	281 079,20	312 147,80	11.05%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	216 100,00	230 750,00	6.78%
022 - Dépenses imprévues de fonctionnement	30 000,00	100 000,00	233.33 %
023 - Virement à la section d'investissement	672 397,35	385 272,11	-42.70%
042 - Dotations aux amortissements et aux provisions	3 460,00	3 460,00	0.00%
65 - Autres charges de gestion courante	147 082,61	159 108,32	8.18%
66 - Charges financières	35 000,00	44 000,00	25.71%
67 - Charges exceptionnelles	8 500,00	3 500,00	-58.82%
TOTAL	1 393 619,16	1 238 238,23	-11.15 %

Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	% 2011/2010
002 - Excédent de fonctionnement reporté	372 386,16	230 716,23	-38.04 %
013 - Atténuation de charges	1 500,00	1 000,00	-33.33 %
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	46 730,00	46 900,00	0.36 %
73 - Impôts et taxes	540 748,00	506 114,00	-6.40 %
dont 4 taxes : 451 114 €			
74 - Dotations et participations :	407 755,00	428 208,00	5.02 %
dont compensations taxes : 15 252 €			
dont DGF : 179 000 €			
dont fonds frontaliers : 216 506 €			
75 - Autres produits de gestion courante	22 000,00	25 300,00	15.00 %
77 - Produits exceptionnels	2 500,00		
TOTAL	1 393 619,16	1 238 238,23	-11.15 %

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement			
CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	% 2011/2010
020 - dépenses imprévues d'investissement	20 404,57	16 454,98	-19.36 %
001 - Solde d'exécution - investissement reporté	0.00	255 165,25	
041 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	4 221,20		
16 - Remboursements d'emprunts et de dettes	91 000,00	402 000,00	341.76 %
20 - Immobilisations incorporelles	67 857,16	58 313,40	-14.06 %
21 - Immobilisations corporelles	458 098,01	408 447,48	-10.84 %
23 - Immobilisations en cours	976 748,50	410 000,00	-58.02 %
45 - Comptabilité distincte rattachée			
TOTAL	1 618 329,44	1 550 381,11	-4.20 %
Recettes d'investissement			
CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	%2011/2010
001 - Solde d'exécution - investissement reporté (excédent)	152 243,89		
021 - Virement de la section de fonctionnement	672 397,35	385 272,11	-42.70%
041 - Opérations patrimoniales	4 221,20		
042 - Amortissement des immobilisations	3 460,00	3 460,00	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	410 000,00	430 000,00	4.88%
13 - Subventions d'investissement	376 007,00	131 649,00	-64.99%
16- emprunts et dettes assimilés (encaissements)		600 000,00	
TOTAL	1 618 329,44	1 550 381,11	-4.20%

Le Conseil Municipal,

APPROUVE, à l'unanimité, le projet de budget primitif 2011 pour les montants suivants :

SECTION INVESTISSEMENT : 1 550 381,11 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 238 238,23 €

Les recettes et les dépenses sont équilibrées.

REVISION DU LOYER DE L'ÉPICERIE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que selon délibération N° 21, en date du 3 mai 2010, le Conseil avait fixé le loyer principal mensuel pour l'Épicerie à la somme de DEUX CENT QUATRE VINGT UN euros vingt cinq centimes (281,25 €).

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de fixer le loyer mensuel pour la période du premier mai 2011 au 30 avril 2012.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'indice de référence des loyers, au dernier trimestre 2010, augmente de 1,45 % sur un an.

Monsieur le Maire propose au Conseil de fixer le loyer principal mensuel à la somme de DEUX CENT QUATRE VINGT euros trente centimes. (285,30 €).

Le conseil,

Après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité, que pour la période du premier mai 2011 au 30 avril 2012, le loyer principal mensuel soit fixé à la somme de 285,30 euros.

COMMISSION URBANISME & AMENAGEMENT DU VILLAGE

Plu : Un compte rendu a été fait concernant la réunion publique sur la présentation du P.A.D.D effectuée par Monsieur ESPARGILIERE, urbaniste, chargé de l'élaboration du P.L.U du 25 mars 2011.

Le groupe de travail se réunit le jeudi 14 avril 2011 à 20h30 en mairie d'Arenthon. Un projet de règlement est à lire.

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Plusieurs devis ont été demandés pour des travaux destinés à repeindre les boiseries des bâtiments communaux.

Des devis ont été demandés pour refaire le mur du cimetière, un devis a déjà été reçu.

Bâtiments communaux :

Une inspection a été faite concernant l'accessibilité aux personnes handicapées. Pour le respect des normes imposées, des travaux devraient être effectués pour une estimation chiffrée à environ 114 000 €.

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Sécurité

- Réception des travaux du carrefour des chars le jeudi 7 avril 2011.

- La pré étude concernant le parking et la sécurisation du carrefour du cimetière a été envoyée au Conseil Général pour avis.

- Chemin de Publet : il a été signalé que des camions passent malgré la limitation à 6 tonnes. Le panneau indiquant l'interdiction dans le sens Arenthon Cornier n'est plus à sa place, la mairie va le réinstaller. Un courrier sera envoyé à la mairie de Cornier afin qu'elle fasse respecter l'interdiction aux camions qui accèdent à sa zone. Pour information : Désenclavement de la zone de Cornier passant le long de l'autoroute pour rejoindre la zone de Chevilly, le Maire de Cornier doit nous faire suivre un courrier qu'il a reçu concernant un avis négatif de l'autoroute pour faire passer la route sous la rampe du pont de l'autoroute.

- Une demande pour le radar fixe à hauteur du lotissement de Maclenay a été refaite.

Comptes rendus

- Monsieur MARECHAL René demande qu'il soit installé un éclairage public à hauteur de son habitation (Route de Bonneville CD19). Suite à l'installation d'éclairages publics au lotissement Maclenay à proximité de chez lui, il se trouve dans le noir et l'entrée de son habitation est devenue encore plus dangereuse. Un devis a été demandé montant des travaux : 1 300 €. Le conseil accepte et reconnaît la dangerosité du site.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

- Suite à la demande des propriétaires de l'immeuble l'Orchidée d'installer un conteneur à ordures ménagères, une étude d'implantation a été réalisée par la CCPR en intégrant un tri sélectif. Une rencontre avec les résidents de l'immeuble sera programmée pour avoir leurs avis. En effet les conteneurs ne seront pas destinés uniquement aux résidents de l'Orchidée.
- Chemin des îles : Plusieurs plaintes ont été émises concernant l'utilisation du chemin par des engins motorisés créant une nuisance sonore pour les riverains ainsi que des dépôts de déchets. Un panneau indiquant le chemin interdit à tous engins motorisés sauf riverain sera installé.
- Le conseil Général a présenté le tracé de la voie verte aux élus de la communauté de commune. La voie doit rallier le Léman au Mont Blanc, voie goudronnée prévue pour les vélos et les rollers (déplacement doux). Le tracé pour notre secteur devait passer le long de l'autoroute et rejoindre le pont de Bellecombe. Le conseil général pour des raisons de coût et de nuisance sonore a choisi de la faire passer par des routes secondaires afin d'éviter le franchissement du pont de Bellecombe. Le SM3A et le représentant de la commune d'Arenthon ne sont pas d'accord avec cette solution.
- Arenthon Environnement suite à cette information demande de prendre la parole et fait savoir que les Associations protectrices de l'environnement ne sont pas favorables au tracé défendu par le SM3A et l'élu d'Arenthon.
- Journées nettoyage de la commune :
 - Pour l'école : vendredi 8 avril après-midi
 - Pour la commission environnement élargie, les habitants et les associations : samedi 9 avril suivi d'un casse-croûte préparé par l'association de chasse.

COMMISSION ÉCOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole : le prochain conseil d'école aura lieu le 5 avril 2011.

COMMISSION SOCIALE

- Epicerie : Compte-rendu de la réunion du lundi 7 mars avec Chantal, Janet, Irène et Mme Bene (STIL) : 2, 3 petites choses ont été rajoutées au devis, une option a été demandée pour changer la porte d'entrée. L'appel d'offres pour les travaux va être monté et publié afin que ces travaux débutent en Juillet.
- Marpa : Compte rendu de la Visite d'une MARPA dans l'Ain : visite très intéressante.
Résultats enquête présentés au comité de pilotage le 14 avril.
- Repas des Aînés : du 3 avril tout le monde était content
- Journées formation Croix-Rouge : 37 inscrits
 - Première formation effectuée
 - La deuxième session aura lieu le 13 et 14 mai
 - Une autre formation sera proposée avec pour thème « la conduite à tenir en cas de catastrophe ».
- Défibrillateur reçu

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

- Journées jeunesse :
 - Les journées jeunesse de février ont eu un grand succès : 32 participants, le coût de ces journées est estimé à environ 500 € répartis entre les 2 communes : Scientrier et Arenthon, ce coût un peu élevé est dû aux activités d'hiver et à la location d'un mini bus.
 - Les prochaines journées se dérouleront durant les vacances d'Avril soit le 26, 27, 30 avril et le 2, 3, 4 mai 2011. Beaucoup d'entre elles sont déjà complètes.
- Comice agricole : Il se tiendra à Bonneville les 1er et 2 octobre prochain. La commune de Bonneville et le comité d'organisation ont rencontré les adjoints pour demander si Arenthon voudrait participer à cette manifestation.

Cette participation consisterait à montrer une « image de notre commune » au moyen d'un stand.

Les adjoints par manque de temps, proposent que l'organisation de ce stand soit déléguée à des associations volontaires (notamment la R'biolle) et qu'une réunion soit organisée avec les agriculteurs et les associations de la commune.

Le conseil est d'accord sur cette participation et ce mode de fonctionnement et vote une subvention exceptionnelle de 250 euros pour cette manifestation.

Communication :

- Echo des îles : Articles pour les commissions à faire avant le 15 mai 2011
- Site internet : opérationnel, bon fonctionnement. Un grand merci à Nicolas TARDIF qui a permis de monter ce site.
- Prochaine réunion : le 20 avril à 20 h 30

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

Bibliothèque

- Un désherbage a été fait : 100 livres ont été enlevés. Une baisse des « venus » a été constatée ceci est peut-être dû à une mauvaise signalétique constate Madame FREMEAUX responsable de la bibliothèque.

SM3A

Prochainement les bureaux du SM3A de Bonneville vont être déplacés dans le bâtiment de la pisciculture.

SYNDICAT D'EAU

Une colonne d'eau est en cours d'installation de calibre 100 route des îles par l'entreprise PUGNAT.

CCPR

Hôpital de Contamine (Centre hospitalier Alpes-Léman) : Des dates vont être proposées pour le visiter. Les clés seront remises en Juillet. La réception des patients se fera en février 2012.

Step : Suite à la mise en fonctionnement de la nouvelle station une augmentation de 40 % des boues a été constatée. Une explication est attendue.

La déchetterie sera payante pour les professionnels, un code de couleur est mis en place.

■ Séance du Conseil Municipal du 2 mai 2011

L'an deux mil onze, le deux mai, le Conseil Municipal de la Commune d'Arenthon, dûment convoqué le vingt-six avril deux mil onze, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain VELLUZ, Maire.

Etaient présents : MM. A. VELLUZ, C. MOENNE, P. ROUSSEAU, M. MOLINA, J. BROUARD, J. BOEX.

MMES C. COUDURIER, M. VIGNE, A. COLLOMB, J. FREMEAUX, C. BOEX, M. MARCAULT

Absent excusé : M. N. TARDIF donne procuration à Mr Alain VELLUZ

Absent : M. B. MOREL

Secrétaire de séance : Mlle LEVEILLE

ORDRE DU JOUR

- APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2011
- URBANISME
- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE L'ACADEMIE DU FAUCIGNY
- INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS FIXATION DU MONTANT POUR 2010
- TRAVAUX DE PROTECTION – CONFORTEMENT DES BERGES DU FORON : APPROBATION
- PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS. TRAVAUX DE PROTECTION – CONFORTEMENT DES BERGES DU FOFON
- RAPPORT ETABLI PAR CHAQUE COMMISSION CONCERNANT LES TRAVAUX EN COURS
- QUESTIONS DIVERSES

SEANCE

Mme Colette BOEX demande que les délibérations dans le compte rendu du conseil municipal soient plus détaillées pour expliquer plus en détail le choix du conseil.

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal du 4 Avril 2011

URBANISME

- **Permis de Construire** : donne un avis favorable

M. LASSUS Jean- Luc

Véranda de 23m²

Hameau : « les Vergers »

105, Le Cluz Lotissement Les Vergers

Superficie terrain : 1 270 m² - Zone UC

M. VANDOMMELE Bruno

Habitation + Garage

Hameau : « A Marillan »

73 Bis, Impasse de Marillan – Derrière habitation FRIGO Thierry

Superficie terrain : 1 316 m² - Zone UC

M. MOENNE Claude

Agrandissement Hangar Agricole

Hameau : « la Papeterie »

3808, Route de Bonneville – A côté propriété CLERC Serge

Superficie terrain : 3 262 m² - Zone NC

- **Déclaration préalable** : donne un avis favorable

M. LE JONCOUR Jean-Pierre

Rénovation toiture + Prolongement toiture sur pignon ouest

Hameau : « la Papeterie »

40, Zone Artisanale La Papeterie – À côté de la Propriété de M. DJELIC Slobodan

Superficie terrain : 1 513 m² - Zone UX

M. ORLER Nicolas

Pose d'un abri bois

Hameau « Lanoline »

297, Route du Salève – derrière habitation DECARROUX Georges

Superficie terrain : 2 070 m² - Zone UC

SARL ACTIVE IMMOBILIER

Division parcellaire et création d'un lot de 1 100 m² en vue d'une construction à usage d'habitation

Hameau « Chez Dumonal »

Route de Lanovaz entre entreprise GONET et Habitation LANOVAZ Gérard

Superficie terrain : 3 058 m² - Zone UC

Mme DENIS Véronique

Pose d'une clôture en bois

Hameau : « Les Vergers »

116, Lotissement les Vergers

Superficie terrain : 1 179 m² - Zone UC

Mme JOCHER Viviane

Agrandissement salle de bains

Hameau : « A Marillan »

37, Impasse du Platet – A côté habitation GAVAIRON Yves

Superficie terrain : 264 m² - Zone UC

M. ODIN Philippe

Pose d'une piscine

Hameau : « Chez Chanrou »

44, Route des Chars – A côté habitation METRAL – En face maison LESNE

Superficie terrain : 1 001 m² - Zone UC

- **CU d'information** :

Maître Yannick GARNIER Notaire

Hameau : « La papéterie »

14, Chemin du Brachouet

Superficie terrain : 4 093 m² - Zone UX

Comptes rendus

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DE L'ACADEMIE DU FAUCIGNY

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier émanant de Monsieur Dominique MAYE, Président de l'Académie du Faucigny, mentionnant son projet à savoir la pérennisation de l'exposition « L'Annexion et la caricature » grâce à un transfert sur écrans déroulables.

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée que le Conseil Général a proposé son soutien financier pour la création de l'exposition mentionnée ci-dessus qui sera mise à la disposition des associations, des communes et des établissements d'enseignement qui souhaiteraient bénéficier d'un point de vue original sur l'unité italienne et ses imbrications diplomatiques. L'Académie du Faucigny sollicite une subvention exceptionnelle auprès de toutes les communes du Pays Rochois car la somme de quatre mille euros manque pour la finalité du projet.

Monsieur le Maire propose le versement d'une aide financière au prorata de la population, à savoir : 12 centimes d'euros par habitant.

Le Conseil Municipal, après délibération,

DECIDE à l'unanimité, l'octroi d'une aide financière à l'Académie du Faucigny basée sur le versement de la somme de douze centimes d'euros par habitant soit pour notre commune la somme totale de cent soixante douze euros quarante quatre centimes (172,44 €).

INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

FIXATION DU MONTANT POUR 2010

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'indemnité représentative de logement des instituteurs est fixée, chaque année, par arrêté préfectoral, après consultation du Conseil Départemental de l'Education Nationale et des Conseils Municipaux.

Monsieur le Maire donne lecture aux membres de l'assemblée de la proposition de la fixation du montant retenu par la Préfecture, selon circulaire en date du 06 avril 2011, à savoir :

Indemnités	I.R.L. mensuelle	I.R.L. annuelle	Charge annuelle pour la Commune
Instituteurs non chargés de famille	182,06 €	2 184,72 €	0 €
Instituteurs chargés de famille (+ 25 %)	227,58 €	2 730,96 €	0 €
Instituteurs chargés de famille directeur avant 1983 (+ 25 % + 20 %)	263,99 € (dont 36,41 € à la charge de la Commune)	3 167,88 €	436,92 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

DONNE un avis favorable.

TRAVAUX DE PROTECTION – CONFORTEMENT DES BERGES DU FOFON

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée le problème de l'érosion des berges du Foron, en amont du pont de la Route Départementale N°. 19, au lieu-dit « Les Chars ».

Il souligne que les berges, de nature friable, de faible cohésion, s'effondrent morceau par morceau. Ce phénomène de dégradation s'accroît jour après jour, et ce, suite à la succession de plusieurs crues.

Monsieur le Maire indique au Conseil qu'une intervention, destinée à limiter l'érosion mentionnée ci-dessus, doit être mise en œuvre, dans les meilleurs délais, car des habitations se trouvent à quelques dizaines de mètres du front de berge concerné.

Monsieur le Maire stipule à l'assemblée que les aménagements à entreprendre entrent dans le cadre de la protection des biens et des personnes.

Il indique au Conseil qu'un devis a été adressé à la Municipalité par l'entreprise S.M.T.P. de Saint-Pierre-en-Faucigny, pour un

montant total hors taxes s'élevant à la somme de 25 015.- euros pour la réalisation de travaux destinés à la construction d'une digue en enrochement dans le Foron, à l'amont du Pont des Chars. Monsieur le Maire demande l'approbation de la réalisation des travaux mentionnés ci-dessus

Le Conseil Municipal, après délibération,

À douze voix pour et une abstention

APPROUVE le projet des travaux de protection destinés au confortement des berges du Foron.

DONNE tous pouvoirs au Maire afin de signer les actes s'y référant. Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

TRAVAUX DE PROTECTION – CONFORTEMENT DES BERGES DU FORON :

APPROBATION PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS.

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée le projet de la réalisation de travaux de protection concernant les berges du Foron, au lieu-dit « Les Chars ».

Cette opération sera financée par des fonds propres communaux ainsi que par des subventions.

Le Plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Montant total hors taxes	Fonds Barnier 40 %	Conseil Général 20 %	Autofinancement
25 015,00 €	10.006,00 €	5.003,00 €	10.006,00 €

Le Conseil Municipal, après délibération,

À douze voix pour et une abstention

APPROUVE le plan de financement mentionné ci-dessus et **SOLLICITE** l'octroi de deux subventions :

- l'une au titre du fonds Barnier.
- la seconde auprès de la Commission Voirie du Conseil Général à hauteur des montants prévisionnels présentés dans le plan de financement.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – DESHERBAGE 2011

Monsieur le Maire charge Madame Janet FREMEAUX, responsable de la Bibliothèque Municipale d'Arenthon, de procéder au tri des collections et de signer les procès-verbaux d'élimination.

Ce tri consiste à éliminer les documents qui n'ont plus leur place au sein de la Bibliothèque Municipale, selon les critères suivants :

- livres ou périodiques qui ne sont plus d'actualité
- livres abîmés qui ne peuvent pas être réparés
- livres qui ne sont que rarement ou jamais lus

Une liste précise des documents éliminés sera établie.

Les documents éliminés, seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin :

- Scouts de Cluses
- Emmaüs

Dans tous les cas, l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés, auquel sera annexée la liste des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire.

Le procès-verbal, ainsi que la liste des documents éliminés seront déposés en Mairie.

Le Conseil **PREND NOTE** de cette opération et **l'approuve** à l'unanimité.

COMMISSION URBANISME & AMENAGEMENT DU VILLAGE

Plu : La commission travaille sur l'élaboration du règlement.

Prochaines Réunion de la Commission de Travail en Mairie d'Arenthon :

- Mercredi 25 Mai 20 h

- Jeudi 16 Juin 20 h

- Jeudi 7 Juillet 20 h

- Mercredi 20 Juillet 20 h

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS

Les barrières, bancs, cendriers, garage à vélos ont été posés.

Eiffage intervient sur la commune en mettant du gravillonnage sur les routes communales.

Mme COUDURIER Chantal suggère que des barrières soient posées devant la salle paroissiale pour plus de sécurité.

Il va être rappelé à Mr BEAUMAIN les travaux concernant les parapets des ponts : rénovation à faire par Alvéole.

COMMISSION FOSSES VOIRIE SECURITE

Cimetière : En attente de réponse du Conseil Général

Le dossier a été déposé

- Mme VIGNE Monique demande que le contrôleur de vitesse soit placé plus bas route de Creulet.

- Il va être revu avec le Cabinet Uguet pour faire des chicanes route de creulet.

- Un courrier sera envoyé à l'entreprise BIBOLLET : vitesse trop grande des engins agricoles

COMMISSION JEUNESSE SPORTS & CULTURE

Bibliothèque

Les meubles ont été reçus, Mme FREMEAUX Janet remercie le Conseil Municipal, car l'arrivée de ces nouveaux meubles amène les gens à rester plus longtemps à la bibliothèque, ils s'y sentent bien.

Le 26 Mai une Journée Montagne a lieu en lien avec les enfants de l'école Benoît Chamoux.

27 Mai : Passage du Bibliobus

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Les Chemins communaux sont en cours de broyage par Mr BEAUMAIN Christian

Une réunion entre la commission et Arenthon Environnement doit être organisée pour un échange d'idées.

Un samedi matin va être planifié avec la Commission Environnement élargie pour le nettoyage des chemins communaux.

Une réunion plénière organisée par la préfecture concernant le plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve a eu lieu le lundi 11 Avril 2011. Notre commune faisant partie du périmètre retenu (secteur entre Vallorcine et Arenthon). IL s'avère qu'une pollution hors norme est bien présente sur ce périmètre plusieurs fois par an Ces normes sont demandées par la communauté européenne et doivent être respectées d'ici fin 2012. Cette pollution est reconnue pour avoir une répercussion sur la santé des habitants.

Prévoir un article expliquant plus en détail dans le bulletin et sur le site internet.

COMMISSION ECOLE ET PERISCOLAIRE

Ecole :

- Madame COUDURIER donne un compte rendu du dernier conseil d'école : Maintien de la 4ème Classe
- Fonctionnement : la demande concernant le fonctionnement de l'école s'élève à 2 716 € pour l'année scolaire. Une partie de cette somme a déjà été réglée (fourniture du matériel de sport).
- L'activité théâtre financée par l'APE et la Municipalité a été très bénéfique pour les enfants.
- L'école remercie Mr LEGOS pour les cours de musique.
- L'école apprécie le travail de Mr PORETTI Sébastien.

Cantine :

- Les appels d'offres pour les fournisseurs repas + portage repas vont être relancés, le contrat avec 1001 repas arrivant à échéance.
- Les réponses seront étudiées par une commission formée par des membres du conseil municipal, des représentants de parents d'élèves et du personnel de la cantine.

COMMISSION SOCIALE

Le résultat de l'enquête concernant la MARPA a été analysé, celui-ci est très positif. Des discussions se poursuivent avec toutes les communes intéressées par ce projet, les conseillers généraux, le conseil général pour le pôle gérontologie. Mr BOEX Joël suggère que Mr ESPARGILIERE pourrait aider à l'avancement du projet en apportant ses idées.

Epicerie : les appels d'offres ont été lancés. Les travaux débiteront en juillet.

Formation pour le défibrillateur le Mardi 10 Mai à 18 h 30.

COMMISSION ACESIBILITE

Le diagnostic pour la mise aux normes de nos bâtiments communaux a été fait, des travaux sont prévus dans l'année.

COMMISSION ANIMATION, COMMUNICATION, INFORMATION

Animation :

Monsieur PORETTI présentera aux membres du conseil son projet pour la prochaine année scolaire lors de la réunion de travail du 9 Mai 2011.

Communication :

Les articles pour l'écho des îles sont à retourner au plus tard le 15 Mai.

Réunion communication le 19 Mai à 20h30.

SM3A

Réunion de travail du SAGE à l'Agora de Bonneville le lundi 30 Mai de 9h15 – 19h

CCPR

Réunion exceptionnelle le Mardi 3 Mai 19 h à cornier concernant les transports.

DIVERS

- Un plan de sauvegarde devra être fait par la commune : une réunion avec le cabinet Uguet est programmée. Ce bureau d'études nous informera sur ce Plan de Sauvegarde.
- Mme SUARD d'Arenthon Environnement nous a annoncé qu'un week-end sera organisé sur la Faune et la Flore : 24 h Généraliste le 18 et 19 Juin.
- Une enquête publique aura lieu du 6 Juin au 11 Juillet 2011 concernant le projet de déclaration d'intérêt général et d'autorisation de travaux relatifs aux plans de gestion des matériaux solides de l'Arve, des boisements de berges, du bois mort et la charte de qualité de gestion des aménagements fluviaux. Ce dossier est à consulter en Mairie aux heures d'ouverture.

DATES À RETENIR

- Vendredi 6 Mai : Maison des Associations : 15h Réunion pour la Création d'un club pour les aînés de la commune d'Arenthon
- Mardi 10 Mai : Formation défibrillateur : 18h30
- Dimanche 15 Mai : Dernier jour pour la dépose des articles pour l'écho des îles
- Jeudi 19 Mai : Mairie d'Arenthon : 20h30 : Commission communication
- Samedi 21 mai : Nettoyage des chemins : Commission environnement élargie rendez- vous à 8h30 au hangar communal
- Mercredi 25 Mai : Mairie d'Arenthon : 14h : Réunion Maires + MSA + CG : Projet Marpa
- Mercredi 25 Mai : Mairie d'Arenthon : 20h : Réunion Commission de Travail PLU
- Jeudi 26 et Vendredi 27 Mai : Roche expo forum des Maires et des Collectivités Locales.
- Jeudi 26 Mai : 20h : Maison des Associations : Réunion d'information pour le Comice agricole
- Jeudi 26 Mai : Journée Montagne à la bibliothèque municipale d'Arenthon en lien avec l'école Benoît CHAMOUX
- Vendredi 27 Mai : Passage du bibliobus
- Lundi 30 Mai : Agora Bonneville : 9h15 – 19h : Réunion entreprise SAGE pour le diagnostic
- Mercredi 15 juin : A 20h30 en mairie : Rencontre de la commission environnement avec Arenthon Environnement
- Jeudi 16 Juin : Mairie d'Arenthon : 20h : Réunion Commission de Travail PLU
- 6 juin au 11 juillet : enquête publique
- 18, 19 juin : 24 h Généraliste
- Jeudi 7 Juillet : Mairie d'Arenthon : 20h : Réunion Commission de Travail PLU
- Mercredi 20 Juillet : Mairie d'Arenthon : 20h : Réunion Commission de Travail PLU

Naissances :

Loïc JARDIN

Né le 26 mars 2011
à SALLANCHES (Haute-Savoie)
Fils de Ludovic JARDIN
et de Monica CHOMETTE
Domiciliés : 38, Impasse Dommartin



Arthur Christian Jérémy DUNAND

Né le 29 mai 2011
à AMBILLY (Haute-Savoie)
Fils de Benoit DUNAND
et de Gaëlle TRABICHET
Domiciliés : 1082, route des Arculinges

Alicia CAUL-FUTY

Née le 25 mai 2011
à AMBILLY (Haute-Savoie)
Fille de Cyril CAUL-FUTY
et de Gisèle Zite Emma MEYNET
Domiciliés : 530, Route de Creulet

Timothéo GUARESCHI

Né le 30 mai 2011
à ANNEMASSE (Haute-Savoie)
Fils de Christophe GUARESCHI
et de Stéphanie ENJOLRAS
Domiciliés : 130, chemin Chaffard

Il est à noter que pour les enfants dont les parents ne sont pas mariés, ces derniers doivent demander à la Mairie du lieu de naissance que soit transmis auprès de nos services l'avis de mention relatif à la naissance de l'enfant concerné ; à défaut, l'inscription auprès des tables annuelles et décennales de notre Commune ainsi que la parution dans le bulletin municipal ne seront pas possibles.

Mariage :



Isabelle OLIVIER et Didier Marc Thierry GROSSIER

Le 26 mars 2011
Domiciliés : 126, Chemin du Nant de Sion

Emilie DECARROUX et Cédric SARREBOUBÉE

Le 11 juin 2011
Domiciliés : 103, impasse de la Vieille Maison

Décès :

FREMEAUX Bastien Ange Victor

Décédé le 20 janvier 2011 à AMBILLY (Haute-Savoie)
Domicilié : 83, Route de Chevilly

DUNAND Bernard Marcel René

Décédé le 8 février 2011 à ARENTHON (Haute-Savoie)
Domicilié : 4008, Route de Bonneville

MISSILLIER Solange Thérèse épouse REYNAUD

Décédée le 3 mars 2011 à AMBILLY (Haute-Savoie)
Domiciliée : 301, Route de Creulet

CONORTON Denise Antoinette épouse SCHAEFFER

Décédée le 15 avril 2011 à BONNEVILLE (Haute-Savoie)
Domiciliée : 190, Le Cluz Lotissement d'Andey

